

**OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX
DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS
DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT**

**ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
de l'exercice terminé le 31 décembre 1989
et
RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5C (A/45/5/Add.3)



NATIONS UNIES

New York, 1990

Best Copy Available

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
LETRES D'ENVOI	vi
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1989	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	6
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	29
IV. CERTIFICAT ATTESTANT L'EXACTITUDE DES ETATS FINANCIERS	30
V. ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1989	31
ENSEMBLE DES FONDS	
<u>Etat I.</u> Crédits et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	32
<u>Etat II.</u> Recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1989	34
<u>Etat III.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	35
FONDS GENERAL	
<u>Etat IV.</u> Recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1989	36
<u>Etat V.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	37
<u>Etat VI.</u> Fonds de roulement (réserve d'exploitation) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	38
Tableau 1. Dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1989 ...	39
Tableau 2. Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989	43
Tableau 3. Rapport sur les contributions en nature au 31 décembre 1990	45
Tableau 4. Recettes accessoires pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	47
Tableau 5. Ajustements des recettes et dépenses d'exercices antérieurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	48

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
Tableau 6. Centres de production et de vente, exercice terminé le 31 décembre 1989	49
 FONDS DESTINES A DES PROJETS	
<u>Etat VII.</u> Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	50
<u>Etat VIII.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	54
Tableau 7. Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989	57
Tableau 8. Rapport sur les contributions en nature au 31 décembre 1989	60
 SECOURS D'URGENCE AU LIBAN	
<u>Etat IX.</u> Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	61
<u>Etat X.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	62
<u>Etat XI.</u> Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	63
<u>Etat XII.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	64
Tableau 9. Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989	65
Tableau 10. Rapport sur les contributions en nature au 31 décembre 1989	66
 MESURES SPECIALES EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE	
<u>Etat XIII.</u> Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	67
<u>Etat XIV.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	68
<u>Etat XV.</u> Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	69
<u>Etat XVI.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	70
Tableau 11. Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989	71

TABLE DES MATIERES (*suite*)

	<u>Page</u>
Tableau 12. Rapport sur les contributions en nature au 31 décembre 1989	73
PROGRAMME ELARGI D'ASSISTANCE EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE	
<u>Etat XVII.</u> Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	75
<u>Etat XVIII.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	76
Tableau 13. Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989	77
CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL REGIONAL	
<u>Etat XIX.</u> Compte de répartition des recettes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	78
<u>Etat XX.</u> Excédent non réparti de l'exercice terminé le 31 décembre 1989	79
<u>Etat XXI.</u> Actif et passif au 31 décembre 1989	80
Tableau 14. Placements et revenu des placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989	82
<u>Annexe</u>	
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	84

LETTRES D'ENVOI

Le 25 juin 1990

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989, présentés par le Commissaire général. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés, et l'opinion des commissaires aux comptes est jointes auxdits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur lesdits comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Vérificateur général des comptes
du Ghana,

Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) O. T. PREMPEH

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale des Nations Unies
New York

Le 30 mars 1990

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 12.1 du règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989, que j'approuve par la présente lettre. Ces états financiers ont été établis et certifiés exacts par le Contrôleur.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Commissaire général adjoint

(Signé) William EAGLETON

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1989

Opérations

1. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA) assure des services éducatifs et sanitaires et fournit des secours à plus de 2 millions de réfugiés de Palestine dans cinq secteurs d'opérations au Proche-Orient, à savoir le Liban, la République arabe syrienne, la Jordanie, la Cisjordanie et Gaza. Le siège de l'Office est situé à Vienne. Les services du siège décentralisés à Amman constituent depuis 1989 le Bureau d'appui technique de l'UNRWA.
2. En 1989, 351 136 enfants réfugiés palestiniens au total étaient inscrits dans 628 établissements d'enseignement primaire et primaire supérieur de l'Office desservis par un corps enseignant de 10 435 membres. S'y ajoutent 63 354 élèves scolarisés dans des écoles publiques et privées pour ces deux niveaux. Au cours de l'année scolaire 1988/89, cinq des huit centres de formation ont accueilli au total 4 192 stagiaires pour des cours de formation professionnelle, technique ou pédagogique assurés par 340 instructeurs. Les trois autres centres, situés en Cisjordanie, ont été fermés sur ordre des autorités militaires israéliennes. Ces centres avaient une capacité d'accueil de 1 500 stagiaires et comptaient 96 instructeurs. En outre, l'Institut pédagogique a organisé des stages de formation en cours d'emploi pour 881 enseignants par l'intermédiaire des centres de perfectionnement pédagogique situés dans chaque zone d'opérations. S'agissant de l'enseignement supérieur, 453 étudiants ont bénéficié du programme de bourses de l'Office. Le total des dépenses du programme éducatif pour 1989 s'élevait à 112,3 millions de dollars, pour un budget de 129,5 millions de dollars représentant 50 % environ du budget ordinaire de l'Office, qui comprend les crédits pour les projets d'équipement et les projets spéciaux.
3. Le programme sanitaire couvre les services médicaux, tant curatifs que préventifs, assurés par l'intermédiaire de 104 dispensaires. En 1989, ces dispensaires ont enregistré 3 812 399 visites de réfugiés qui avaient besoin de soins. L'hospitalisation est assurée, à des tarifs fortement subventionnés, dans 37 hôpitaux avec lesquels l'Agence a conclu des accords spéciaux. La même année, le nombre de journées d'hospitalisation de réfugiés dans ces hôpitaux s'est élevé à 231 220. Le programme de santé comporte aussi des services d'assainissement et le programme d'alimentation d'appoint grâce auquel des enfants d'âge préscolaire et scolaire reçoivent un repas de midi complet, six jours par semaine. En 1989, quelque 35 300 enfants ont bénéficié de ce programme, assuré par 98 centres d'alimentation d'appoint. On redouble actuellement d'efforts pour tenter de toucher tous les enfants qui ont besoin d'une alimentation d'appoint. Le total des dépenses du programme de santé s'est élevé à 46,4 millions de dollars pour 1989, pour un budget de 52,8 millions de dollars représentant 21 % environ du budget ordinaire de l'Office qui comprend les crédits pour les projets d'équipement et les projets spéciaux.
4. Les services de secours et d'assistance sociale de l'Office fournissent un appui socio-économique aux réfugiés de Palestine les plus nécessiteux et les aide à devenir autonomes. En 1989, 34 344 familles, soit 7 % des réfugiés immatriculés, ont reçu une aide pour des cas particulièrement nécessiteux, consistant en vivres, vêtements, couvertures, réparation d'abris, petites sommes d'argent versées aux réfugiés se trouvant dans une détresse extrême, admission préférentielle dans les centres de formation professionnelle et pédagogique et petites subventions au profit de l'exécution de projets axés sur l'indépendance économique. Les services d'assistance sociale comprennent l'assistance individuelle, les programmes

d'activités rémunératrices assortis de la formation professionnelle nécessaire, les programmes en faveur des femmes, la réadaptation des handicapés au niveau communautaire et des projets visant à développer les équipements collectifs. Tous les réfugiés ayant droit à une assistance peuvent bénéficier de ces services. En 1989, le total des dépenses au titre du programme de services de secours et d'assistance sociale s'est élevé à 28,3 millions de dollars, pour un budget de 31,8 millions de dollars représentant environ 12 % du total des crédits du budget ordinaire de l'Office, qui comprend les crédits pour les projets d'équipement et les projets spéciaux.

5. Pour appuyer les trois programmes de base susmentionnés, l'Office fournit des services d'approvisionnement, de transport, des études et plans et des services d'administration, qui représentent conjointement les 17 % restants du budget ordinaire total de l'Office, qui comprend les crédits pour les projets d'équipement et les projets spéciaux.

6. Devant la grave détérioration de la situation au Liban entraînée par les guerres des camps et, de manière générale, les troubles civils dans l'ensemble du pays, le Commissaire général a lancé en février 1987 un appel demandant des ressources supplémentaires pour atténuer les souffrances des réfugiés de Palestine vivant au Liban. En réponse à cet appel, l'UNRWA a reçu près de 15 millions de dollars en 1987, 1,4 million de dollars en 1988 et 3,9 millions de dollars en 1989, dont 8,3 millions ont été dépensés en 1987 et 5,9 millions en 1988. En 1989, l'Office a dépensé le solde des fonds reçus, ainsi qu'un montant supplémentaire de 3 millions de dollars qui ont dû être virés du Fonds général, notamment pour couvrir les dépenses occasionnées par le transfert du bureau extérieur de Beyrouth à Sibliin, rendu nécessaire par la détérioration de la sécurité à Beyrouth. Quelque 5 millions de dollars ont été dépensés pour la distribution de produits alimentaires et 1,5 million pour différents travaux de construction, y compris la réparation d'abris de réfugiés dans les camps à Beyrouth. Les comptes du programme de secours d'urgence au Liban sont indiqués séparément dans les états XI et XII.

7. L'Intifada (soulèvement) qui se poursuit dans les territoires occupés a éclaté en décembre 1987. L'une des premières mesures prises par l'Office pour faire face à la nouvelle situation a été d'élargir certains de ses services de secours et son programme d'alimentation d'appoint de manière à permettre d'assurer au moins un niveau nutritionnel minimum à tous les réfugiés palestiniens et aux autres personnes particulièrement nécessiteuses. C'est ainsi qu'un programme financé à l'aide de fonds extrabudgétaires et comportant également plusieurs autres mesures que l'Office a entreprises d'urgence en vue d'atténuer les difficultés économiques et sociales qui l'Intifada a entraînées pour de nombreux réfugiés, a été mis en place en plusieurs phases. En 1988, l'Office a reçu au titre de ce programme des contributions s'élevant à environ 21 millions de dollars, dont 14 millions ont été dépensés la même année. En 1989, ces contributions se sont chiffrées à 18,2 millions de dollars, les dépenses s'établissant à 20,5 millions, ce qui a eu pour effet de réduire le solde à environ 5 millions de dollars au 31 décembre 1989. Ce solde a cependant été porté à 10 millions de dollars environ, grâce à un virement du Fonds général (voir aussi par. 17 et 18). Les comptes de ce programme sont présentés dans les états XV et XVI, intitulés "Mesures spéciales en faveur du territoire occupé".

8. L'Office a non seulement pris toutes les mesures immédiates possibles pour faire face à la nouvelle situation résultant de l'Intifada, mais il a aussi sollicité et reçu des dons spéciaux destinés à lui permettre d'améliorer les infrastructures dans les domaines du logement et des réseaux d'évacuation des eaux

usées et de mieux exécuter ses programmes dans les domaines de l'enseignement, de la santé et des secours dans le territoire occupé. Ces interventions devant être planifiées et préparées minutieusement, l'Office n'a pu utiliser qu'une faible partie de ces fonds en 1989; cependant, un nombre croissant de projets sont maintenant mis en route, comme l'indiquent les comptes de ce programme qui figurent dans les états XVII et XVIII, intitulés "Programme élargi d'assistance".

Crédits et dépenses de 1989

9. Le budget de l'Office pour 1989, qui est présenté de façon détaillée dans l'état I, est le budget de fonctionnement final pour l'année couverte par le présent rapport.

10. Comme l'indique l'état I, le budget de 331 millions de dollars pour 1989 se répartit comme suit :

	<u>En millions de dollars</u> <u>des Etats-Unis</u>
Budget ordinaire	258,2
Crédits à caractère extraordinaire	
Secours d'urgence au Liban (ensemble des fonds)	22,0
Mesures spéciales en faveur du territoire occupé (ensemble des fonds)	29,9
Programme élargi d'assistance	20,9
	<u>331,0</u>

11. Le budget ordinaire comprend un montant de 12,3 millions de dollars affecté aux divers projets d'équipement et projets spéciaux qui représentent des fonds reçus avant 1989 mais non encore dépensés au 31 décembre 1988. Ces fonds sont inclus aux fins de comparaison entre les crédits et les dépenses, à la rubrique "Projets d'équipement et projets spéciaux".

12. Le budget pour les secours d'urgence au Liban (ensemble des fonds) comprend des montants importants dont le financement n'est pas encore assuré, pour effectuer des réparations dans les camps de réfugiés ou d'autres travaux d'infrastructure. Il comprend aussi les fonds destinés à financer le projet de reconstruction du Liban qui était auparavant inscrits à la rubrique "Projets d'équipement et projets spéciaux".

13. Le budget pour les mesures spéciales en faveur du territoire occupé (ensemble des fonds) correspond à la dernière révision du plan financier établi en plusieurs étapes au cours de l'exercice pour faire face aux besoins croissants des réfugiés résultant de la situation politique.

14. Le budget du programme élargi d'assistance est composé de fonds attribués en fonction des fonds reçus en 1988 et 1989 à la suite de l'appel lancé par le Commissaire général aux principaux donateurs lors d'une réunion tenue en

février 1988, et dont le but était de solliciter des dons d'un montant total d'environ 65 millions de dollars pour financer divers projets destinés à améliorer l'habitat des réfugiés en Cisjordanie et à Gaza.

15. Comme il est indiqué dans l'état I, les dépenses ont de manière générale été bien inférieures aux crédits correspondants.

Résultats financiers

16. En outre, l'Office a bénéficié en 1989 d'une dépréciation du dinar jordanien, qui explique en partie l'excédent des recettes sur les dépenses du Fonds général. Etant donné l'insuffisance des fonds nécessaires pour couvrir les dépenses relatives aux programmes d'urgence en 1990, il a été décidé de ne pas porter cet excédent au crédit du fonds général, mais de l'utiliser pour couvrir des besoins plus urgents. En conséquence, le fonds de roulement de l'Office, bien qu'encore insuffisant, n'a pas été augmenté en 1989.

17. Le fonds de roulement de l'UNRWA n'est pas une réserve d'exploitation statutairement fixée, mais il est constitué par le solde du Fonds général, c'est-à-dire la différence entre l'actif et le passif. Le fonds de roulement est utilisé à trois fins : a) faire face à tout déséquilibre temporaire des mouvements de trésorerie en cours d'exercice; b) financer des besoins d'urgence imprévus; et c) faire face, en cas de réduction importante du programme de l'Office, à tout règlement d'engagements exceptionnels. Le niveau actuel du fonds de roulement représente l'équivalent de moins de deux mois de dépenses d'exploitation du Fonds général.

18. Conformément à ce qui a été mentionné plus haut, les virements ci-après ont été effectués :

Dollars des Etats-Unis

a) Fonds pour les secours d'urgence au Liban (pour éviter un excédent des dépenses sur les recettes)	2 969 995
b) Centre de Gaza pour les aveugles (pour couvrir un déficit dû à une baisse des dons)	152 919
c) Fonds destinés à des projets (pour permettre l'exécution d'urgence de deux projets de construction d'écoles en Jordanie, l'école élémentaire de garçons de Marka et l'école primaire supérieure de filles de Souf)	675 000 600 000
d) Fonds pour les mesures spéciales en faveur du territoire occupé (pour financer la poursuite des opérations d'urgence en 1990)	4 735 860

19. En 1989, quelque 70 projets d'équipement et projets spéciaux financés par des contributions spéciales étaient en cours d'exécution. On trouvera à l'état VII les recettes et les dépenses de chacun des projets pour 1989 et à l'état VIII l'actif, les sommes à recevoir et le passif pour les fonds correspondants à chaque projet au 31 décembre 1989.

20. On trouvera à l'état III les soldes du fonds de roulement et des autres fonds de l'Office. Il convient toutefois de noter que ces autres soldes sont réservés à des fins spéciales. L'Office ne pourra donc pas, en cas de besoin, les utiliser pour couvrir les dépenses de ses programmes de base.

21. Les comptes de la Caisse de prévoyance du personnel régional font l'objet des états XIX à XXI. Le revenu net des placements de la Caisse est passé de 38,1 millions de dollars en 1988 à 39,2 millions de dollars en 1989, le total de l'actif passant de 446,9 à 499,7 millions de dollars.

22. Le système de prêts mis en place pour venir en aide aux participants en mettant à leur disposition des fonds destinés au logement et à l'éducation est maintenant dans sa cinquième année. Au 31 décembre 1989, l'encours des prêts s'élevait à 3,4 millions de dollars, contre 3,8 millions de dollars en 1988.

II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Conformément à l'article XII du règlement financier de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'Office pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989.
2. La vérification a été effectuée conformément aux dispositions de l'article XII du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et de l'annexe audit règlement, et conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ces vérifications ont été faites au siège de l'Office, à Vienne, et dans le bureau extérieur de l'Office en Jordanie.
3. La pratique du Comité des commissaires aux comptes consistant à rendre compte des résultats d'opérations spécifiques de vérification des comptes a été maintenue pendant l'exercice considéré et des lettres contenant des observations et recommandations détaillées concernant les problèmes de gestion ont été adressées à l'Administration. Cette pratique a permis de mener un dialogue continu avec l'Administration.
4. On trouvera ci-après les faits les plus marquants relevés lors de nos opérations de vérification. Nous les avons examinés avec l'Administration, dont les réponses sont indiquées quand il y a lieu. Le présent rapport est divisé en deux parties consacrées l'une à la vérification des états financiers et l'autre aux problèmes de gestion.

Résumé des recommandations

5. Nous recommandons les mesures correctives ci-après, présentées par ordre de priorité :
 - a) Il faudrait améliorer la structure de la Caisse de prévoyance du personnel régional (voir par. 123 à 138) ;
 - i) Il faudrait procéder à une redistribution des responsabilités au sein de l'administration de la Caisse. Il faudrait notamment envisager de créer un organe de supervision qui serait chargé de définir les objectifs à long terme, de confier la gestion des placements à moyen terme à un comité d'experts ou de consultants de l'extérieur et de laisser aux seules sociétés de gestion des placements le soin de décider des placements;
 - ii) Il faudrait créer au sein de la Caisse un groupe spécial chargé de contrôler les activités des sociétés de gestion et celles de curateur;
 - iii) Il faudrait reconsidérer la décision prise par le Comité consultatif de la Caisse de ne pas faire de placements en actions étant donné le meilleur rendement à long terme qu'assure ce type de placement. Diversifier les placements est plus sûr et permet la croissance constante des revenus souhaitables;

- iv) L'Administration de la Caisse devrait essayer de se doter d'un système de gestion des fonds qui lui permette de consulter à tout moment sur écran des données nécessaires à la gestion, et ce à un coût raisonnable. Le système actuel de mesure des résultats pourrait également être amélioré;
 - v) La composition des placements devraient être progressivement modifiée pendant une période de transition;
 - vi) Il faudrait élaborer plus avant les directives établies à l'intention des sociétés de gestion compte tenu de nos conclusions et recommandations;
- b) Il faudrait réexaminer les instructions relatives à la gestion de la trésorerie en vigueur à l'Office de façon à assurer une gestion plus souple qui permette de maximiser le revenu des placements (voir par. 44 à 46);
- c) Il faudrait modifier la place qu'occupe dans l'organigramme le fonctionnaire chargé du service de génie civil de Jordanie afin de lui confier les fonctions de supervision actuellement assurées par le fonctionnaire chargé des secours et des services sociaux (voir par. 87 et 88);
- d) Il faudrait modifier la procédure relative à l'approbation de changements mineurs dans les contrats de construction de façon à déléguer davantage de pouvoirs à cet égard au bureau extérieur (voir par. 69 à 71).

Résumé des conclusions

6. Le Fonds pour le programme élargi d'assistance n'a pas été mentionné dans la note 1 a) des états financiers non vérifiés (voir par. 24).
7. Le montant total des engagements non réglés a augmenté d'environ 60 % entre 1988 et 1989 (voir par. 32).
8. La situation de trésorerie consolidée de l'Office a continué de s'améliorer (voir par. 38).
9. En ce qui concerne les liquidités, la situation de l'Office a été affectée principalement par les dépenses imputables sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des territoires occupés et le Fonds pour le programme élargi d'assistance; pour le reste, elle n'a pratiquement pas évolué par rapport à l'année précédente (voir par. 39 à 41).
10. Les recettes du Fonds général ont été en partie réduites par des transferts au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des territoires occupés et au Fonds pour les secours d'urgence au Liban (voir par. 42).
11. Les instructions en vigueur à l'Office ne permettent pas une gestion de la trésorerie suffisamment souple, ce qui fait qu'on ne tire pas parti des taux d'intérêt les plus intéressants (voir par. 44 à 46).
12. Quelques membres du Service de vérification des comptes ont été chargés de missions spéciales et affectés à des activités opérationnelles (voir par. 47 à 50).
13. Bien que, selon la directive organisationnelle pertinente, le Service de la planification et de l'évaluation des programmes soit chargé de réaliser des analyses coûts-avantages, aucune analyse de ce genre n'a été effectuée (voir par. 51 à 53).

14. La validité des informations transmises à l'Administration de l'Office par le biais des rapports de fin d'année sur l'évaluation des programmes n'est pas encore assurée (voir par. 54 à 57).

15. Les bureaux extérieurs doivent veiller à ce que les fichiers électroniques relatifs aux projets bénéficiant d'un financement spécial soient complets et à jour (voir par. 58 à 61).

16. L'examen de la planification et de l'exécution du programme de construction du bureau extérieur de Jordanie a révélé les déficiences ci-après :

a) Un projet de construction bénéficiant d'un financement spécial ne progressait que lentement, entraînant un retard considérable dans l'exécution des travaux (voir par. 62 à 64);

b) Une nouvelle école n'a pu être mise en service, les murs d'enceinte n'ayant toujours pas été construits (voir par. 65 à 67);

c) La lenteur de la procédure relative à l'approbation de changements mineurs dans les contrats de construction a eu pour effet de retarder les travaux (voir par. 69 à 71);

d) Certains entrepreneurs n'ont pas souscrit de police d'assurance pour les travaux de construction, mis en oeuvre (voir par. 72 et 73).

17. L'examen des procédures relatives à l'adjudication et à la conclusion des contrats dans le bureau de Jordanie a amené le Comité aux conclusions suivantes :

a) Les contrats signés en fin d'année se sont traduits par un montant d'engagements non réglés égal à 1 million de dollars (voir par. 74 et 75);

b) Dans plusieurs cas, soit l'ensemble des activités relatives à la conclusion du contrat - de l'ouverture des plis renfermant les soumissions à la signature du marché - ont été exécutées le même jour (en l'occurrence le 31 décembre 1989), soit les contrats ont été antidatés afin que les engagements correspondants soient comptabilisés avant la fin de l'exercice. Des engagements ont en outre été comptabilisés sur la seule base de propositions de contrats approuvés (voir par. 76 à 78);

c) Dans certains cas, les avis d'appels d'offres ont accordé un délai extrêmement court - une semaine seulement - aux entreprises pour présenter leurs soumissions (voir par. 79 à 81);

d) Les effectifs du Service de génie civil du bureau de Jordanie sont insuffisants pour lui permettre d'assurer une bonne utilisation des ressources disponibles au titre du programme de construction (voir par. 82 à 86);

e) Le fonctionnaire chargé du Service de génie civil de Jordanie relève du fonctionnaire chargé des secours et des services sociaux, ce qui n'est pas adéquat compte tenu de ses fonctions, ni conforme aux nouveaux arrangements adoptés, quoique pas encore officiellement (voir par. 87 et 88).

18. L'évolution prévue du taux d'inflation et des taux de change en Jordanie risque d'empêcher le financement intégral du programme actuel (voir par. 89 à 92).

19. L'examen de la Caisse de prévoyance du personnel régional a révélé ce qui suit :

a) L'Administration a pris des mesures pour réduire les dépenses d'administration de la Caisse suite à des observations antérieures du Comité. Elle a réduit les droits de garde et les honoraires de la société de gestion qui avait reçu la somme la plus élevée mais géré le portefeuille le plus modeste (voir par. 94 à 98);

b) Le curateur n'a pas contrôlé les opérations des sociétés de gestion ainsi qu'il était prévu dans son contrat. Il s'est placé dans une situation de conflit d'intérêts. Le système qu'il utilise pour mesurer les résultats de la Caisse ne permet pas une bonne gestion des avoirs (voir par. 100 à 108);

c) L'ordre de priorité établi pour la réorganisation de la Caisse ne paraît pas rationnel (voir par. 109 à 114);

d) Le Comité consultatif de la Caisse fait des recommandations sur des questions extrêmement spécialisées, par exemple sur l'opportunité d'autoriser l'achat d'actions, sans consulter des spécialistes (voir par. 120);

e) Contrairement aux directives en vigueur en ce qui concerne les placements, une société de gestion a acquis des bons de souscription, des instruments à terme et des options (voir par. 121 et 122).

Première partie : Questions financières

Les fonds de l'Office

20. Outre le Fonds général et les fonds pour le financement des projets, l'Office gère trois autres fonds distincts : le Fonds pour les secours d'urgence au Liban, le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des territoires occupés et le Fonds pour le programme élargi d'assistance. Ces deux derniers ont été créés respectivement en 1987 et 1988 pour aider les réfugiés palestiniens éprouvés par les troubles qui agitent les territoires occupés.

21. Si les recettes et les dépenses concernant le Fonds général ont légèrement progressé ces dernières années, le volume des opérations portées au compte des trois autres fonds spéciaux a évolué de façon erratique en raison des problèmes particuliers rencontrés au Liban et dans les territoires occupés.

	<u>1988</u>		<u>1989</u>	
	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
	(En dollars des Etats-Unis)			
Fonds pour les secours d'urgence au Liban	1 366 811	5 886 524	4 134 193	10 869 294
Mesures spéciales en faveur des territoires occupés	20 892 709	14 017 435	24 092 850	23 483 879
Programme élargi d'assistance	7 999 180	126 286	5 936 348	2 535 474
Total	<u>30 258 700</u>	<u>20 030 245</u>	<u>34 163 391</u>	<u>36 888 647</u>

22. Les dépenses imputables sur ces fonds ayant augmenté rapidement et de manière imprévisible, il est devenu très difficile de trouver les ressources voulues et de les gérer. Les Mesures spéciales en faveur des territoires occupés sont en partie financées par le Fonds général qui, par ailleurs, a financé intégralement les contributions en espèces versées au Fonds pour les secours d'urgence au Liban.

23. L'existence de ces fonds distincts a une incidence sur le financement des activités ordinaires de l'Office dont la situation financière est devenue précaire en raison des conditions qui prévalent au Liban et dans les territoires occupés. Les troubles que connaissent ces régions ont créé de nouveaux besoins de financement qu'il a fallu couvrir en partie à l'aide du Fonds général.

24. L'Office nous a informés que, pour combler une lacune relevée par nous, le programme élargi d'assistance serait désormais mentionné dans la note 1 a) des états financiers vérifiés.

Conventions comptables

25. En 1987, l'Office a modifié ses conventions comptables, de façon à ne faire figurer dans les états financiers d'une année donnée que les recettes effectivement encaissées au cours de l'année. Les contributions annoncées mais non versées ne sont donc plus comprises dans les recettes indiquées dans les états financiers, mais dans les tableaux qui y sont annexés. Au 31 décembre 1989, les contributions en espèces annoncées mais non versées se répartissaient comme suit :

En dollars des Etats-Unis

Fonds général	1 160 939
Fonds pour le financement des projets	7 672 123
Fonds pour les secours d'urgence au Liban	750 000
Mesures spéciales en faveur des territoires occupés	3 528 363
Programme élargi d'assistance	12 463 959
Total	<u>25 575 384</u>

26. Il en va de même pour les contributions en nature annoncées mais non reçues (valeur au 31 décembre 1989 : 36 751 597 dollars), qui ne sont pas saisies dans les comptes mais qui sont indiquées dans les tableaux annexés aux états financiers. Le fait de comptabiliser ces contributions à recevoir n'aurait de toute façon aucune incidence ni sur les résultats ni sur le fonds de roulement car en vertu des conventions comptables de l'Office, des dépenses d'un montant équivalent seraient immédiatement imputées sur ces recettes.

27. Conformément à la note 1 b) des états financiers, les éléments de passif sont constatés sur la base des engagements. Le montant des indemnités qu'il faudrait verser aux agents engagés sur le plan local si l'Office mettait fin à ses activités représente un élément de passif extrêmement élevé qui ne figure pas au bilan. Ce passif éventuel est désormais indiqué dans la note 1 g) des états financiers vérifiés.

Engagements non réglés

28. Dans sa résolution 44/183 du 19 décembre 1989, l'Assemblée générale a prié toutes les administrations et tous les organes directeurs intéressés, agissant en collaboration avec le Comité des commissaires aux comptes, de finir de revoir et de clarifier leurs règles comptables en ce qui concerne la comptabilisation des engagements non réglés. En conséquence, nous avons vérifié la façon dont les engagements avaient été comptabilisés en fin d'exercice. Nous avons examiné les comptes relatifs aux marchandises en transit, les sommes à recevoir, les provisions destinées à couvrir les engagements non réglés et les engagements reportés. Tenant compte d'observations antérieures du Comité, l'Office a adopté une nouvelle méthode de comptabilisation des engagements en 1989. Une fois effectué le dédouanement des marchandises en transit, les fonctionnaires compétents ont pour instructions d'appliquer les règles suivantes en fin d'exercice :

- a) Inscrire au passif la valeur des biens livrés et des services fournis mais non encore réglés;
- b) Comptabiliser comme engagement le montant des commandes de biens ou de services non encore exécutées mais officiellement passées (contrats signés);
- c) Annuler les engagements non réglés - ce qui devait se traduire par une augmentation des soldes disponibles au 31 décembre 1989 - et reporter sur les allocations budgétaires de 1990 les engagements correspondant à des dépenses non renouvelables (projets comportant l'achat de biens de capital fixe);
- d) Le cas échéant et sous certaines conditions, reporter sur 1990 les soldes restant disponibles après comptabilisation des dettes ou engagements et annulation d'engagements non réglés. L'Office ayant donné pour instruction de comptabiliser ces sommes dans un compte spécial, elles figurent désormais dans les états financiers.

29. La définition des engagements non réglés qui est donnée dans les notes 3, 4 et 5 des états financiers s'écarte des principes comptables généralement admis. Cette divergence peut néanmoins se justifier par la nature particulière des activités de l'Office. En effet, le mode de financement de ces dernières et leurs objectifs s'écartent de ceux des entreprises commerciales pour lesquelles les principes comptables généralement admis ont été établis et peuvent notamment justifier la constitution de provisions destinées à couvrir les besoins de financement prévisibles à un horizon relativement court. C'est l'objet visé par la disposition du règlement financier qui autorise à reporter les soldes inutilisés sur les exercices suivants.

30. Etant donné que ces instructions permettent de distinguer clairement entre les différents éléments de passif résultant d'engagements non réglés, nous estimons qu'elles répondent à la demande de transparence formulée par le Comité.

31. En conséquence, lorsque nous avons vérifié ces éléments de passif, nous avons cherché en priorité à déterminer si l'Office avait respecté ses propres règlements, règles et instructions.

32. Le montant de ces éléments de passif a évolué comme suit :

	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
Sommes à payer (comptes créditeurs)	11 914 025	15 327 445	10 808 711
Provision pour engagements non réglés (engagements)	2 689 934	5 045 343	6 279 570
Provision - marchandises en transit			12 766 042
Provision - engagements reportés			2 861 061
Total	<u>14 603 959</u>	<u>20 372 788</u>	<u>32 715 384</u>

33. La provision pour marchandises en transit figurait auparavant dans les sommes à recevoir et celle correspondant aux engagements reportés était comprise dans la provision pour engagements non réglés.

34. Le tableau ci-dessus fait apparaître une forte augmentation des sommes à payer et provisions correspondant aux engagements à régler en 1990 : la progression est de 12,3 millions de dollars pour l'ensemble de ces éléments de passif.

35. Cette augmentation est due à plusieurs facteurs : a) l'accroissement des activités relatives aux projets exécutés au cours de l'année, pour 1,9 million de dollars; b) des problèmes de dédouanement des marchandises, pour 5,7 millions de dollars; c) les changements apportés à la méthode de comptabilisation des engagements (qui ont mis en évidence la nécessité de mieux comptabiliser les opérations au cours de l'année), pour 4,7 millions de dollars.

36. Cela étant, nous renvoyons le lecteur aux paragraphes 74 et 75 du présent rapport, qui traite de la comptabilisation des engagements.

37. Alors que 46 % seulement des engagements non réglés au 31 décembre 1987 ont été réglés en 1988, la proportion est passée à près de 72 % en 1989. Autrement dit, la situation s'est sensiblement améliorée.

Situation de trésorerie consolidée

38. D'après l'état III, l'ensemble des liquidités de l'Office s'élevait à 88 millions de dollars en fin d'année (contre 78 millions de dollars à fin 1988 et 58 millions de dollars à fin 1987). L'amélioration de la situation de trésorerie s'explique essentiellement par l'accroissement sensible des engagements qui, s'ils ont été comptabilisés en dépenses, n'ont pas encore donné lieu à un décaissement.

Liquidités

39. Nous avons vérifié le montant du fonds de roulement (Fonds général), les soldes des fonds pour le financement des projets, ceux du Fonds pour les secours d'urgence au Liban, du Fonds pour les mesures spéciales en faveur des territoires occupés et du Fonds pour le programme élargi d'assistance, ainsi que le montant des produits reçus d'avance. On trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif montrant l'évolution de ces soldes au cours des trois dernières années :

	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
Solde du Fonds général	25 835 121	29 274 736	28 946 574
Soldes des fonds pour le financement des projets	12 747 239	10 842 395	(1 159 043)
Fonds pour les secours d'urgence au Liban	6 687 064	2 167 351	1 911 599
Mesures spéciales en faveur des territoires occupés	-	6 875 274	13 416 240
Programme élargi d'assistance	-	7 872 894	11 756 139
Produits reçus d'avance	<u>2 281 848</u>	<u>4 492 534</u>	<u>4 348 992</u>
Total	<u>47 551 272</u>	<u>61 525 185</u>	<u>59 220 501</u>

40. En ce qui concerne les activités courantes, on a enregistré un dépassement de crédit de 7 348 682 dollars dû au fait qu'un important donateur, qui avait annoncé une contribution de 8 millions de dollars environ, a tardé à la verser. Ce dépassement a été couvert par le Fonds général. En tout, c'est une somme de 7,9 millions de dollars environ qui est due au Fonds général.

41. La situation de trésorerie dépend également des dépenses imputables sur les deux fonds récemment créés, l'un pour les Mesures spéciales en faveur des territoires occupés, l'autre pour le Programme élargi d'assistance. En 1988, les activités financées par les fonds en question venaient tout juste de commencer et les contributions n'avaient pas complètement été utilisées. En 1989, en revanche, l'augmentation du volume d'activités s'est traduite par une diminution du solde de ces fonds.

Recettes et dépenses

42. L'Office a versé une contribution de 7,6 millions de dollars environ (montant total) au Fonds pour les secours d'urgence au Liban et au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des territoires occupés. Ce chiffre figure dans les recettes sur l'état I et est compris dans le montant de 9,1 millions de dollars

correspondant aux recettes du Fonds général qui ont été réaffectées pour couvrir les déficits et les besoins prévus des deux fonds en question. Il est inclus dans les recettes des deux fonds (états IX et XIII). Du fait de cette réaffectation, il ne figure ni dans les recettes ni dans les dépenses du Fonds général.

Classement des dépenses

43. Jusqu'en 1988, les dépenses des centres de production pour l'accession à l'autosuffisance étaient comptabilisées comme des dépenses d'administration des services communs. En 1989, ces dépenses, qui se sont élevées à 418 378 dollars, ont été imputées aux services opérationnels. Le seul moyen de se rendre compte de ce reclassement est de comparer l'évolution des dépenses d'une année sur l'autre. L'Office a accepté de mentionner cette modification dans les notes explicatives des états financiers, pour la faire apparaître clairement.

DEUXIEME PARTIE : Questions de gestion

Gestion de la trésorerie

44. Conformément aux instructions en vigueur à l'Office, les besoins de trésorerie sont évalués sur la base du livre de caisse et l'objectif est d'éviter un découvert comptable. Les chèques émis mais non encore présentés sont inclus dans les prévisions.

45. En Jordanie, où le bureau extérieur a un compte en dollars des Etats-Unis et un compte en dinars jordaniens, les taux d'intérêt sur les soldes en dollar sont sensiblement plus élevés que sur ceux en dinar et celui-ci se déprécie régulièrement. En conséquence, nous avons recommandé de garder des soldes en dinar aussi faibles que possible et de ne convertir des dollars pour les réapprovisionner qu'au fur et à mesure des besoins. Il n'y a pas lieu de couvrir les chèques tant qu'ils ne sont pas présentés.

46. Avant de se prononcer sur cette recommandation, l'Office a l'intention d'étudier les modalités pratiques d'application, ainsi que les modifications à apporter aux procédures comptables et la possibilité de faire de même dans d'autres bureaux extérieurs.

Missions spéciales de vérificateurs internes des comptes

47. En 1989, deux membres du Service de vérification des comptes ont été affectés pour une période de courte durée - 50 jours ouvrables au total - à des activités opérationnelles dans un bureau extérieur. En 1988, quatre vérificateurs avaient été chargés de fonctions spéciales de même nature pendant 100 jours ouvrables au total.

48. A notre avis, ces missions spéciales ne sont pas conformes au mandat du Service de vérification des comptes. Elles ont pour effet de réduire les effectifs disponibles pour les tâches normales de vérification et l'indépendance que les vérificateurs doivent garder à l'égard des responsables des activités opérationnelles peut s'en trouver compromise.

49. L'Office nous a affirmé que les ponctions effectuées sur les effectifs n'avaient pas d'incidences sensibles sur les travaux de vérification et qu'on n'avait fait appel aux vérificateurs internes qu'en dernier recours, la plupart du temps pour faire face immédiatement à des besoins imprévus.

50. Nous sommes conscients que l'Office doit parfois faire face à des situations difficiles mais nous n'en maintenons pas moins nos réserves.

Analyses coûts-avantages

51. Selon la directive organisationnelle No 3 d'août 1987, la réalisation d'analyses coûts-avantages en collaboration avec la Division de la vérification des comptes est l'une des responsabilités du Service de la planification et de l'évaluation des programmes.

52. Aucune analyse de ce genre n'a encore été effectuée. L'Office est en train de revoir la directive en question sur la base d'une nouvelle approche qui considère les analyses coûts-avantages comme l'un des éléments d'un ensemble plus large de techniques d'évaluation. L'Administration a souligné que ce type d'analyse n'était qu'une méthode parmi d'autres, qui pouvait être utilisée dans le contexte plus général du processus de planification et d'évaluation.

53. A notre avis, il faudrait définir en termes plus concrets les modalités de réalisation et les objectifs des analyses coûts-avantages, pour que cette méthode d'évaluation soit effectivement appliquée chaque fois que nécessaire.

Rapport de 1989 sur l'évaluation des programmes

54. A la suite de la publication par le Corps commun d'inspection d'un rapport sur l'évaluation en 1988, l'Office a créé la même année un service de la planification et de l'évaluation des programmes, dont l'objet est d'améliorer la gestion et le contrôle des programmes, l'efficacité des opérations et l'emploi des ressources.

55. Le processus d'établissement du plan à moyen terme qui a été mis en place par l'Office en 1986 a été revu en 1988, pour en faire en priorité un outil de gestion interne. En 1988 également, on a mis en place des procédures de contrôle de l'exécution et d'évaluation. On a aussi mis à l'essai des procédures d'évaluation dont l'application a ensuite été généralisée en 1989. Les rapports de fin d'année sur l'évaluation des programmes exécutés ont été standardisés et sont désormais conformes à un rapport-type qui a été distribué à tous les fonctionnaires du Siège et des bureaux extérieurs ayant activement participé au processus de planification en 1989.

56. Le sondage au hasard des rapports d'évaluation que nous avons effectué dans le bureau de Jordanie et les entretiens que nous avons eus à ce sujet avec des fonctionnaires ont révélé que certains d'entre eux ne connaissaient pas suffisamment bien les directives concernant le plan à moyen terme et l'établissement des rapports d'évaluation. On a décelé aussi chez certains fonctionnaires un certain scepticisme quant aux avantages de la nouvelle procédure qui, à leur avis, prenait beaucoup de temps.

57. Nous n'ignorons pas qu'il s'écoule toujours un certain temps entre le moment où une organisation importante met en place des outils de gestion et celui où ils sont acceptés par le personnel. L'Administration au siège estime qu'il faudrait informer le personnel plus clairement des besoins de l'organisation en matière d'exécution et d'évaluation, en mettant au point des documents d'information et des programmes de formation; nous souscrivons à cette analyse. Nous nous félicitons également que le siège ait l'intention de réexaminer l'ensemble des besoins à moyen terme - y compris l'établissement de rapports en 1990 - afin d'éliminer les rapports inutiles ou trop longs à établir et d'en faire de meilleurs outils de gestion.

Fichier électronique des projets

58. Au cours du dernier trimestre de 1989, l'Office a mis en place un système de gestion des projets dont l'une des composantes est un fichier électronique qui contient les renseignements indispensables sur chacun des projets financés par des donateurs. D'après les déclarations de l'Administration, ce fichier est un moyen de fournir et de recevoir des renseignements sur des projets précis et de déceler les retards et les problèmes éventuels. Elle le définit comme un outil d'information, de suivi et de contrôle.

59. Toutes les six à huit semaines, le contenu du fichier pertinent est communiqué à chacun des bureaux extérieurs, après avoir été mis à jour sur la base des informations les plus récentes dont disposent le siège et le bureau concerné.

60. En examinant les données relatives à un projet bénéficiant d'un financement spécial en Jordanie entrées sur le premier fichier électronique le 6 octobre 1989, nous avons constaté que les problèmes qui retardaient sensiblement l'exécution du projet n'étaient pas mentionnés et que la date d'achèvement n'avait pas été modifiée. Sur le fichier daté du 6 février 1990, celle-ci avait été revue mais, compte tenu de l'état d'avancement du projet, la nouvelle date prévue ne semblait toujours pas réaliste. Nous en avons conclu que, pour faire du fichier électronique un véritable instrument de gestion, il fallait améliorer la circulation des données et plus particulièrement leur fiabilité.

61. L'Administration a déclaré être consciente des lacunes du nouveau système, faisant observer que, comme toujours en pareil cas, il fallait un certain temps aux utilisateurs et aux participants pour en acquérir la maîtrise. Le fichier a été mis à jour et la version publiée en avril 1990 donne une image réaliste de l'état d'avancement du projet.

Programme de construction en Jordanie

62. L'exécution d'un projet de construction bénéficiant d'un financement spécial en Jordanie ne progressait que lentement et ce, presque depuis le début. Le mauvais temps a contribué à ralentir les travaux, de même que la situation financière précaire de l'entrepreneur. Au cours de l'été 1989, il est devenu évident que celui-ci ne tenait pas ses engagements et compromettait la réalisation du projet. Les lettres de rappel que le bureau extérieur compétent lui a adressées au cours de l'été et de l'automne n'ont aucunement accéléré les choses. A la date initialement prévue pour l'achèvement des travaux, c'est-à-dire en février 1990, moins de 25 % des travaux avaient été réalisés.

63. D'après l'Office, le bureau extérieur concerné a suivi l'affaire en permanence et a même prêté un concours financier à l'entrepreneur pour lui permettre de faire face à ses difficultés de trésorerie. Des discussions ont eu lieu avec l'entrepreneur en février 1990 pour se mettre d'accord avec lui sur une nouvelle échéance.

64. Etant donné le retard considérable qui avait déjà été pris en juillet 1989, l'Office aurait dû réagir plus rapidement et plus vigoureusement dès que l'entreprise s'est révélée incapable d'exécuter convenablement les travaux. En outre, il n'aurait pas fallu attendre février 1990 - date à laquelle nous avons vérifié le projet - pour demander l'intervention du conseiller juridique.

65. A la mi-novembre 1989, comme prévu, l'Office a pris possession d'une nouvelle école complètement équipée en Jordanie. Etant donné que la contribution du donateur ne couvrirait ni la construction des murs d'enceinte ni le pavage de la cour, l'Office a dû faire procéder aux travaux requis.

66. Le bureau extérieur a décidé de ne pas mettre l'école en service avant la fin des travaux en question "pour éviter une dégradation de l'école, qui est construite sur un terrain non asphalté et non drainé".

67. Six semaines environ après la prise de possession des locaux, les travaux complémentaires ont fait l'objet d'un appel d'offres et ont été attribués à un entrepreneur qui devait les exécuter dans un délai de 16 semaines. En conséquence, cette nouvelle école complètement équipée est restée inoccupée pendant près de six mois.

68. L'Administration a déclaré qu'elle prenait des mesures pour améliorer la planification et la préparation des projets et que les départements du siège responsables des programmes seraient tenus, entre autres choses, d'obtenir davantage de rigueur dans la planification de la part des départements chargés des programmes dans les bureaux extérieurs.

Modification des contrats de construction

69. Toute modification que le bureau extérieur de Jordanie souhaite apporter aux contrats de construction doit être approuvée par le siège, quelle qu'en soit l'incidence technique ou financière. A l'occasion de la vérification, nous avons constaté que le bureau avait dû obtenir l'accord préalable du siège pour des changements mineurs dont l'incidence financière était inférieure à 120 dollars.

70. Ces procédures ayant pour effet de ralentir les travaux, nous avons recommandé d'envisager la possibilité de déléguer au bureau extérieur le pouvoir d'approuver les changements mineurs.

71. L'Office estime difficile de définir ce qu'il faut entendre par changement mineur du point de vue technique mais va néanmoins étudier la question en vue de mettre au point des procédures qui permettent de donner certains pouvoirs aux bureaux extérieurs sans que cela empêche le siège d'exercer un contrôle technique et financier rigoureux sur tous les projets de construction.

Défaut d'assurance

72. On a constaté que, contrairement à l'article 15 du contrat type, certains travaux de construction n'ont pas été assurés par les entrepreneurs, qui étaient pourtant censés le faire à leurs frais. L'Agence n'a pas vérifié si les polices d'assurance avaient été souscrites ou n'a pas réussi à convaincre les entrepreneurs de s'acquitter de cette obligation. Le fait que les travaux ne soient pas assurés fait courir des risques financiers considérables à l'Office.

73. Les représentants de l'Administration ont déclaré que, dorénavant, c'est l'Office qui souscrirait la police d'assurance si l'entrepreneur manquait à ses engagements, étant entendu que la prime resterait à la charge de ce dernier et qu'au besoin, l'Office en retiendrait le montant sur la caution ou bloquerait le paiement des sommes dues à l'entrepreneur.

Mise en place de nouvelles procédures de comptabilisation des engagements non réglés

74. Ainsi qu'il est indiqué aux paragraphes 29 et 30, nous approuvons les nouvelles procédures de comptabilisation des engagements non réglés décrites dans l'instruction publiée par l'Administration en décembre 1989. Nous tenons cependant à signaler que, d'après la vérification que nous avons effectuée dans le bureau de Jordanie, l'application des nouvelles procédures laisse à désirer et exige des mesures correctives.

75. L'essentiel des travaux effectués en Jordanie a été réalisé au cours des six dernières semaines de 1989 : les dépenses relatives aux travaux de construction, qui s'élevaient à 0,7 million de dollars le 10 novembre, atteignent 1,7 million de dollars le 31 décembre. A cette somme, il faut encore ajouter 1 million de dollars d'engagements non réglés.

Concentration des travaux en fin d'année

76. Plusieurs des contrats examinés ont été signés le 30 ou le 31 décembre 1989 et les activités correspondantes ont été exécutées au cours des derniers jours de l'année. Dans un cas extrême, aussi bien l'ouverture des plis renfermant les soumissions que la signature du marché ont eu lieu le même jour, en l'occurrence le 31 décembre 1989. Dans un autre cas, le contrat a été signé en janvier 1990 mais l'engagement correspondant a été comptabilisé en 1989. En outre, contrairement aux dispositions en vigueur, des engagements ont été comptabilisés sur la seule base de propositions approuvées.

77. De deux choses l'une : ou bien les activités en question ont été exécutées à la hâte, sans que les soumissions aient pu être évaluées de façon approfondie, ou bien les contrats ont été antidatés.

78. Souscrivant à nos conclusions, l'Office a reconnu que l'exécution hâtive de ces activités à seule fin de les mener à bon terme avant la fin de l'exercice comptable se traduisait par des erreurs inutiles et une mauvaise utilisation des ressources disponibles. Le bureau extérieur de Jordanie a été invité à échelonner ses activités tout au long de l'année pour éviter que les problèmes rencontrés ne se reproduisent.

Procédure d'appel d'offres

79. Dans certains cas, les avis d'appel d'offres n'accordaient qu'une semaine aux entreprises pour présenter leurs soumissions. Un délai aussi court peut compromettre la fiabilité et la qualité des offres.

80. L'Office a reconnu qu'il était dans son propre intérêt d'accorder suffisamment de temps aux entrepreneurs pour préparer leurs soumissions. Néanmoins, de l'avis du bureau extérieur, il était justifié de faire exception à cette règle dans les cas mentionnés du fait qu'en raison du marasme que connaissait le secteur de la construction au moment où les appels d'offres avaient été émis, les entreprises disposaient des effectifs techniques nécessaires pour élaborer rapidement des propositions.

81. Nous n'avons pu démontrer que les problèmes rencontrés au cours de l'exécution de projets pouvaient être directement attribués aux délais extrêmement courts accordés aux entreprises, mais il nous paraît impératif d'éviter tout risque inutile en prévoyant des délais suffisamment longs.

Capacité du Service de génie civil du bureau de Jordanie

82. Dans son rapport de 1989, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office déclarait que celui-ci ne disposait pas de ressources suffisantes pour le programme de construction et que des travaux fort nécessaires devraient de nouveau être reportés. Nous avons fait observer qu'il fallait non seulement consolider le financement du programme mais, dans le cas du bureau de Jordanie, renforcer le Service de génie civil pour que tous les projets financés puissent être exécutés dans des délais raisonnables.

83. En 1989, un crédit total de 8,4 millions de dollars a été affecté au programme de construction du bureau de Jordanie. Un montant de 4,1 millions de dollars n'ayant pas été versé, le bureau a en réalité disposé de 4,3 millions de dollars pour les travaux en question.

84. La valeur totale des travaux réalisés en 1989 sous le contrôle du Service de génie civil du bureau jordanien s'est élevée à 1,87 million de dollars (montant comprenant les engagements au 31 décembre 1989), ce qui laissait un solde non utilisé de 2,5 millions de dollars. Les responsables du bureau nous ont informés que le service compétent travaillait à la limite de sa capacité.

85. L'Office est conscient du volume de travail considérable que représentent les travaux de construction en Jordanie et de la capacité relativement limitée du Service de génie civil. Si tous les projets étaient intégralement financés, celui-ci serait incapable, avec ses effectifs actuels, de faire face au volume de travail correspondant .

86. Nous approuvons la position de l'Office, qui estime inutile de doter le Service en question des effectifs nécessaires pour réaliser tous les travaux prévus, dans la mesure où il existe à tout moment un grand nombre de projets dont le financement n'est pas assuré. Il faudrait cependant disposer du personnel nécessaire pour absorber tout le travail que représentent les projets financés.

Place des services de génie civil dans l'organigramme

87. Officiellement, le Service de génie civil de Jordanie relève du fonctionnaire chargé des secours et des services sociaux. A l'heure actuelle, seul celui-ci reçoit les rapports et demandes émanant du service alors que le Directeur adjoint est associé à toutes les initiatives importantes et décisions concernant celui-ci.

88. L'Administration a conscience qu'il faut modifier l'organigramme. On a déjà entrepris de revoir le statut de tous les services de génie civil (bureaux extérieurs et siège). Les études prévues porteront aussi bien sur le volume de travail que sur la capacité de ces unités.

Situation financière du bureau extérieur de Jordanie

89. Comme le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office l'a signalé dans son rapport de 1989, les perspectives financières de l'Office pour 1990 sont très préoccupantes.

90. Le budget du bureau de Jordanie prévoyait une augmentation de 5 % des dépenses relatives au programme ordinaire. Mais, faute des fonds nécessaires, ces dépenses ont diminué de 3,1 % en termes nominaux.

91. Ayant analysé l'évolution des taux de change, notamment depuis 1986, et l'évolution du taux d'inflation, sur la base notamment du dernier indice du coût de la vie en Jordanie, nous avons été amenés à remettre en question le budget opérationnel du bureau, car nous ne sommes pas sûrs qu'il pourra couvrir les dépenses relatives au programme.

92. L'Administration estime que le budget est fondé sur des hypothèses réalistes. Néanmoins, elle suit la situation de près pour pouvoir prendre, le cas échéant, les mesures voulues. L'Administration a également souligné que, si elle devait agir, elle ne tiendrait sans doute pas compte uniquement de la situation du bureau de Jordanie mais prendrait en considération la situation générale de l'Office.

Caisse de prévoyance du personnel régional

93. Dans son rapport pour 1988 1/, le Comité des commissaires aux comptes avait relevé de graves déficiences dans la gestion de la Caisse de prévoyance du personnel régional. Compte tenu de l'examen de cette question par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission, le Comité a procédé à une vérification approfondie des comptes de la Caisse, notamment en ce qui concerne les dépenses d'administration (droits de garde et honoraires des sociétés de gestion des placements); le contrat conclu avec le curateur; l'efficacité du curateur; la révocation du contrat d'une société de gestion des placements; le statut organisationnel et la fonction du Comité consultatif de la Caisse de prévoyance; les placements non autorisés par les directives; la réorganisation de la Caisse de prévoyance.

Dépenses d'administration

94. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté dans son rapport de l'année précédente une augmentation considérable du total des dépenses d'administration, y compris les honoraires versés aux sociétés de gestion des placements, par rapport aux trois années précédentes (1986, 1987 et 1988). Cette augmentation est pour l'essentiel imputable à la nomination d'un curateur général, qui a reçu des honoraires représentant 0,10 % (soit 428 000 dollars en 1988) du montant total des placements de l'année. Le Comité jugeait cette dépense extrêmement contestable, le curateur ayant des fonctions très limitées.

95. Depuis lors, l'Administration a réussi à réduire les frais de gestion de la Caisse. La révision des termes de l'accord relatif aux droits de garde a permis d'en diminuer le montant, qui est passé à 280 000 dollars par an. En outre, le curateur a remboursé des honoraires se chiffrant à 70 000 dollars du fait qu'il n'était plus chargé de certaines des tâches dont il devait s'acquitter aux termes du contrat précédent. L'Administration a également été en mesure de réduire les honoraires de la société de gestion des placements qui recevait la somme la plus élevée mais gérait le portefeuille le plus modeste, ce qui se traduira pour la Caisse par une économie initiale d'environ 85 000 dollars à compter de 1990.

96. Les dépenses des quatre dernières années et les prévisions de dépenses pour 1990 sont indiquées dans le tableau ci-après :

	1986	1987	1988	1989	1990 (estimations)
(En dollars des Etats-Unis)					
Dépenses générales d'administration,	161 679	302 934	713 914	553 786	540 000
y compris :					
Assistance fournie par l'Office			(285 914)	(259 053)	(260 000)
Honoraires versés au curateur général			(428 000)	(294 733)	(280 000)
Honoraires des sociétés de gestion des placements	543 913	612 671	668 123	755 868	753 637
Total	<u>705 952</u>	<u>915 605</u>	<u>1 382 037</u>	<u>1 309 654</u>	<u>1 275 637</u>
Pourcentage du total des avoirs	0,207	0,229	0,309	0,262	0,240

97. De ce fait, les dépenses totales d'administration n'ont pas continué à augmenter en 1989, bien que l'on ait enregistré un accroissement des avoirs. On escompte que la situation s'améliorera encore en 1990. Toutefois, si la nomination prévue d'un fonctionnaire supplémentaire affecté au contrôle des sociétés de gestion devient effective, les dépenses d'administration augmenteront de nouveau.

98. De nouvelles améliorations sont peut-être possibles, mais elles ne porteraient que sur des montants minimes. Nous tenons à faire observer que le total des dépenses d'administration n'est pas extraordinairement élevé si on le compare à d'autres fonds du même volume. Les dépenses d'administration de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies représentent quelque 15 % du total des avoirs et, en pourcentage, les deux tiers environ des dépenses de la Caisse de prévoyance. Ces chiffres sont certes acceptables, mais toute diminution de ces dépenses se traduit par une augmentation de l'actif.

Contrat conclu avec le curateur

99. Dans le contrat précédent et le contrat actuel conclus par l'UNRWA avec le curateur, nous avons relevé les lacunes analysées ci-après.

Contrôle des sociétés de gestion

100. Aux termes du contrat précédent, le curateur était chargé de contrôler les opérations quotidiennes des sociétés de gestion en veillant à ce que les prix et taux obtenus soient raisonnables, ainsi que de vérifier que ces opérations soient bien conformes aux directives de l'Office. Le contrat n'imposait toutefois pas au curateur de faire rapport sur ce contrôle.

101. Le curateur n'a pas répondu à ce qu'on attendait de lui à cet égard. Il n'a pas signalé les erreurs relevées et n'a pas indiqué à l'UNRWA les opérations des sociétés de gestion qui n'étaient pas expressément autorisées par les directives, comme l'achat de bons de souscription, de contrats à terme ou d'options.

102. Les fonctions décrites plus haut ne figurent plus dans le nouveau contrat, bien qu'il soit absolument indispensable de suivre de près les valeurs, les prix et les taux de change pour assurer qu'ils soient "normaux", d'autant plus que les titres ne sont pas achetés ou vendus en bourse mais directement de banque à banque. Reste donc à savoir qui sera dorénavant chargé de contrôler les opérations des sociétés de gestion des placements.

103. L'Administration a répondu qu'il était rapidement devenu manifeste que le curateur ne contrôlait pas les opérations des sociétés de gestion ainsi que le prévoyait son contrat. Le trésorier n'ayant pas à sa disposition le personnel nécessaire pour s'acquitter de cette tâche, l'Administration a décidé de créer à cet effet un groupe spécial.

Conflit d'intérêts

104. Nous avons noté que le curateur, qui était censé veiller à ce que les prix et taux pratiqués soient raisonnables, s'est lui-même placé dans une situation de conflit d'intérêts en intervenant dans les activités des sociétés de gestion. Il a confié la plus grande partie des opérations de change à l'une de ces sociétés, dans certains cas à une deuxième. Il faudrait envisager à l'avenir d'interdire au curateur de s'immiscer dans ces activités.

105. L'Administration a répondu qu'aux termes du nouveau contrat, il n'y aurait plus de conflits d'intérêts, le curateur n'étant plus chargé de contrôler les activités des sociétés de gestion des placements.

106. Il n'en reste pas moins que toutes transactions avec ces sociétés sont, à notre avis, incompatibles avec les fonctions du curateur.

Rapport sur des résultats de la Caisse

107. Le curateur doit suivre le revenu annuel des placements. Le système de mesure appliqué ne suffit pas à assurer une gestion efficace, parce qu'il ne calcule que les rendements trimestriels, exprimés en pourcentage. Dans un système informatisé, moderne, les rendements peuvent être calculés pour chaque catégorie de placements, pour tous les avoirs libellés en une même monnaie et pour différentes régions du monde (par exemple, les marchés d'Extrême-Orient, d'Amérique du Nord ou d'Europe occidentale). Un tel système permettrait à l'Office de comparer l'efficacité des quatre sociétés de gestion des placements.

108. L'Administration a indiqué qu'elle disposerait à l'avenir d'une analyse plus poussée du revenu des placements.

Rentabilité du curateur

109. Nous ne sommes pas en mesure de juger si la nomination d'un curateur général présente suffisamment d'avantages pour justifier les honoraires supplémentaires versés par la Caisse de prévoyance. Il faudrait pour cela qu'il assure la garde de toutes les valeurs de la Caisse, veille à l'encaissement des dividendes et des intérêts et fasse rapport sur toutes les sociétés de gestion de manière uniforme.

110. Nous avons déjà dit dans notre rapport pour 1988 que tous les objectifs de l'UNRWA n'avaient pas alors été atteints. Nous n'avons pas été à même de déterminer si la nomination du curateur général avait été très profitable, pour les raisons suivantes : a) il n'assurait pas la garde de toutes les valeurs; b) il n'a

pas été tiré parti du recours à un plus large éventail de sociétés de gestion; c) les états mensuels et l'état récapitulatif n'ont pas ajouté grand-chose aux états communiqués par les différentes sociétés de gestion des placements. En outre, l'UNRWA ne pourrait utiliser - au cas où elles seraient disponibles - des informations supplémentaires que si le groupe prévu était créé.

111. Qui plus est, le curateur n'assure pas lui-même l'établissement des rapports mais a recours à un sous-traitant, d'où une double imputation sur la marge de bénéfices.

112. Nous jugeons utile la réorganisation prévue des structures administratives, mais l'ordre de priorité des activités n'est pas rationnel. La nomination d'un curateur général aurait dû constituer une des étapes finales de la restructuration. Depuis qu'il est entré en fonctions à la fin de 1987, l'Administration n'a même pas été en mesure d'utiliser les informations qu'il lui a fournies, parce qu'elle ne disposait pas du personnel voulu pour les vérifier et les analyser. De plus, il aurait convenu, préalablement à cette nomination, de négocier une réduction de la rémunération des sociétés de gestion dont les honoraires couvrent aussi les fonctions du curateur.

113. L'Administration a répondu que la nomination du curateur général avait été recommandée par un consultant de l'extérieur comme devant constituer la première étape d'une restructuration majeure de la gestion de la Caisse. Son opportunité deviendrait manifeste lors de la création du nouveau groupe.

114. Nous ne contestons pas, en soi, la nomination d'un curateur général, mais nous estimons que la restructuration aurait dû avoir priorité sur cette nomination.

Révocation du contrat d'une société de gestion des placements de la Caisse de prévoyance

115. Au cours de la décennie écoulée, l'UNRWA a conclu des contrats avec quatre sociétés de gestion des placements de la Caisse. En novembre 1989, le Comité consultatif de la Caisse de prévoyance a décidé de remplacer une de ces sociétés afin d'inciter les trois autres à optimiser les résultats qu'elles obtenaient. Cette décision se fondait sur les rendements moyens sur neuf ans et sur les résultats récents.

116. Cette décision paraît contestable, parce qu'elle ne s'appuyait que sur les revenus des placements. L'évaluation ne tenait pas compte de la valeur effective en bourse des avoirs ni des gains et pertes non réalisés : les conclusions découlant de la comparaison effectuée n'étaient donc pas réalistes.

117. Notre analyse de la gestion des quatre sociétés au cours des cinq dernières années a révélé que celle dont le contrat doit être résilié :

a) Pratique une gestion active avec des ventes et achats plus fréquents et, par là, un volume d'opérations plus important que les autres;

b) A obtenu pour la période de cinq ans 1985-1989, des résultats qui sont en moyenne de 2,5 % meilleurs que ceux de deux autres sociétés de gestion;

c) A été l'une des sociétés dont les services ont été les moins onéreux au cours des cinq dernières années.

118. L'Office a répondu que le remplacement de cette société était justifié parce que les deux dernières années, le rendement qu'elle avait obtenu était le plus faible, bien qu'une évaluation portant sur une période plus longue aurait pu aboutir à des conclusions différentes. Le motif essentiel de la résiliation était que la Caisse avait eu recours aux services des mêmes sociétés pendant fort longtemps et que la résiliation du contrat de l'une d'entre elles inciterait les trois autres à mieux faire.

119. Nous comprenons les intentions de l'Administration, mais tenons néanmoins à faire observer que la décision prise aurait dû être le fruit de comparaisons rationnelles des résultats atteints.

Statut organisationnel et fonctions du Comité consultatif de la Caisse de prévoyance

120. Le Comité consultatif de la Caisse est, pour l'essentiel, composé de fonctionnaires qui ne sont pas des spécialistes des questions relatives aux placements. Il ne bénéficie pas du concours d'un groupe d'experts consultants. Comme il ne possède pas les connaissances spécialisées nécessaires, la majorité des décisions - comme celles qui concernent les placements en différentes monnaies, le choix de dates d'échéance appropriées et la répartition des avoirs - sont confiées aux sociétés de gestion des placements. D'autre part, le Comité formule à l'occasion des recommandations sur des questions extrêmement spécialisées exigeant des compétences en la matière, comme par exemple l'opportunité d'autoriser l'achat d'actions. L'avis du Comité ne saurait se substituer aux conseils de spécialistes.

Placements non autorisés par les directives

121. Une société a placé des fonds en bons de souscription, instruments à terme ou options. Les directives en vigueur, bien qu'elles n'interdisent pas expressément de tels placements, stipulent que la préservation du capital revêt une importance primordiale. C'est pourquoi nous estimons que ces placements à haut coefficient de risque n'étaient pas conformes aux directives. L'Administration devrait chercher à obtenir une compensation si la Caisse a subi des pertes.

122. L'Administration analyse actuellement le degré de risque que comporte l'achat de bons de souscription, d'instruments à terme ou d'options en vue de réviser les directives. Mais il serait illogique d'autoriser des placements extrêmement risqués de cette nature sans prescrire de limites rigoureuses - mais de continuer à interdire l'acquisition d'actions.

Recommandations concernant la réorganisation de la Caisse de prévoyance

123. Le mode d'organisation actuel et la stratégie de placement des fonds de la Caisse de prévoyance ne sont pas satisfaisants. L'Office a reçu une proposition détaillée à cet égard et il lui a été recommandé de prendre les mesures suivantes :

- a) Modifier les responsabilités incombant à l'administration de la Caisse;
- b) Créer de nouvelles structures organisationnelles;
- c) Modifier la répartition des avoirs compte tenu de repères et de marges d'écart;
- d) Mettre en place un système de gestion efficace de la Caisse et d'évaluation des rendements;

e) Définir les activités de placement à envisager pour une période de transition jusqu'à ce que tous les objectifs aient été réalisés;

f) Améliorer les directives à l'intention des sociétés de gestion des placements dont les droits et devoirs devront être précisés.

124. L'Administration a souscrit en principe à notre description de la situation actuelle et avec nos recommandations et a pris des mesures en vue de la future réorganisation de la Caisse.

Responsabilités et structure organisationnelle

125. A la Caisse, la répartition des responsabilités devrait s'articuler sur les trois fonctions suivantes :

a) Répartition des avoirs (à long terme) (politique des investissements) avec évaluation du degré de risque au regard des rendements prévus;

b) Répartition tactique (à moyen terme), avec indication des organes de gestion de la Caisse qui effectuent des opérations dans le cadre de cette répartition;

c) Décisions concernant les placement (à court terme).

Il convient donc d'envisager la structure organisationnelle suivante :

a) Un organe de supervision (Conseil de gestion) serait responsable de la politique en matière de placements et serait chargé des tâches suivantes :

- i) Définir les objectifs de la répartition des placements à long terme;
- ii) Sélectionner les organes de gestion des placements;
- iii) Evaluer les résultats obtenus par ces organes (externes et internes);
- iv) Constituer un comité consultatif en matière de placements.

L'actuel Comité consultatif de la Caisse de prévoyance pourrait agir en qualité d'organe de supervision.

b) Un comité consultatif en matière de placements, composé d'experts, serait chargé de la répartition tactique et des tâches suivantes :

- i) Préciser les caractéristiques de cette répartition en fonction des décisions de principe prises par le Conseil de gestion;
- ii) Recommander les modifications à apporter à la diversification des avoirs, des monnaies et des dates d'échéance;
- iii) Formuler des instructions à l'intention des organes de gestion des placements dans le cadre des directives émanant du Conseil de gestion;
- iv) Veiller au respect des directives;
- v) Procéder à une analyse des résultats obtenus par les divers organes de gestion sur laquelle s'appuieraient les décisions du Conseil de gestion;

vi) Eventuellement, assigner un membre du Comité consultatif à chaque société de gestion aux fins de contrôle;

c) Les organes chargés de la gestion des placements devraient être investis d'une responsabilité clairement définie en matière de décision concernant les placements et être chargés des tâches suivantes :

i) Choisir les divers titres du portefeuille de manière à respecter la répartition des catégories d'avoirs, compte dûment tenu des repères et des marges d'écart prévus dans les directives;

ii) Communiquer au curateur les données qui lui sont nécessaires pour établir des rapports et évaluer les résultats.

126. Cette structure organisationnelle permettrait d'éviter que des décisions d'une importance majeure soient confiées aux sociétés de gestion des placements. Cette large délégation de pouvoirs est dangereuse, parce que ces sociétés se bornent à fournir un service et que le risque qu'elles courent est limité à la résiliation de leur contrat, alors que la Caisse peut éprouver des pertes effectives. La nomination d'organes externes de gestion du portefeuille devrait toujours s'accompagner de l'imposition de normes. Celles-ci, qui découlent de la répartition envisagée des placements à long terme, devraient porter sur le minimum, le maximum et la moyenne de chaque catégorie d'avoirs et servir également de base au contrôle et à l'analyse des résultats obtenus.

127. Il conviendrait de préciser comment le curateur doit s'acquitter de ses fonctions et présenter des rapports et des calculs des rendements. Il faudrait en outre indiquer à qui il incomberait de contrôler les opérations des sociétés de gestion des placements et les activités du curateur. Si un groupe spécial doit être créé à cet effet, il devrait être doté de moyens techniques plus étendus.

128. L'Administration est dans l'ensemble d'accord avec nous et a annoncé qu'elle envisagerait la création d'un comité consultatif en matière de placements, qui serait chargé des tâches décrites plus haut.

Diversification des avoirs

129. Conformément à sa politique actuelle d'investissement, le portefeuille de la Caisse ne contient pas de valeurs à revenu variable (actions). Dans un rapport présenté en 1986, un consultant auprès de l'UNRWA a recommandé que l'Office place aussi des capitaux en actions. Une telle diversification serait de nature à éviter des baisses et hausses brutales, en donnant la priorité à la préservation du capital.

130. En 1988, un portefeuille qui n'aurait pas contenu d'actions n'aurait pas été rentable, en raison de la chute brutale de la valeur des obligations. Les pertes subies par la Caisse ont été presque équivalentes aux intérêts perçus. Pendant la même période, le taux d'augmentation de la valeur des actions a dépassé celui qui avait été enregistré ces dernières années : elles ont pratiquement regagné le terrain perdu lors du krach d'octobre 1987. La Caisse n'a pas été en mesure de tirer profit de cette situation. Le rendement de 1988 a de ce fait été le plus faible qu'elle ait connu depuis 1984. Par ailleurs, des placements en actions n'auraient pas entraîné de diminution du rendement en 1987 parce qu'à l'époque, la valeur des obligations n'a pas diminué et que le krach n'a influé que sur la valeur

des actions. Comme cet exemple l'indique, pour que le taux de croissance soit constant, les avoirs doivent être diversifiés afin que les gains et les pertes s'équilibrent.

131. Il convient en outre de souligner que les actions, bien qu'elles connaissent une plus grande instabilité que les obligations, ont vu meilleur rendement à long terme (voir également le paragraphe 83 du rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 1987) 2/.

132. L'Administration a répondu que le Comité consultatif de la Caisse de prévoyance avait envisagé l'acquisition d'actions mais avait décidé de ne pas donner suite à cette question pour le moment.

133. Comme le seul expert qui a été consulté a recommandé que l'Office place des capitaux en actions, la décision contraire de l'Administration ne semble pas avoir de fondement valide. Si l'Administration évite les placements en actions à cause des risques qu'ils comportent, elle ne devrait pas oublier que l'acquisition de bons de souscription, d'instruments à terme et d'options est beaucoup plus risquée. Il serait bon à cet égard de prendre en considération le fait que la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies possédait dans son portefeuille 42 % d'actions à la fin de mars 1989.

Gestion de la Caisse et système de mesure des rendements

134. Actuellement, le curateur qui vit à Londres présente à l'UNRWA un calcul des résultats annuels et un inventaire mis à jour mensuellement de tous les titres que détient la Caisse, en indiquant leur prix d'achat et leur valeur en bourse. Cela semble insuffisant pour assurer une gestion efficace de la Caisse.

135. Les données indispensables à une bonne gestion (opérations quotidiennes, avec dates, quantités, prix et informations concernant chaque instrument, états relatifs au compte courant, valeur totale de tous les titres détenus) devraient pouvoir être consultées à tout moment sur un écran de visualisation, à un coût raisonnable.

136. Un système de mesure des rendements, comportant une analyse des divers éléments pertinents (sélection du portefeuille, différents marchés, répartition effective des placements, politique en vigueur), devrait être mis en place.

Mesures à prendre dans une période de transition

137. Pour que la composition du portefeuille de valeurs à long terme soit celle qui est recommandée, il est nécessaire d'opérer d'importantes modifications dans la répartition des placements. Cette restructuration devrait constituer un processus continu s'étalant sur une période de transition, éventuellement de cinq ans. Pour des raisons tactiques, le rythme des investissements et désinvestissements peut être ralenti ou accéléré en fonction de la situation du marché. Il faut souligner qu'il importe de choisir le moment approprié pour lancer des achats d'actions.

Directives

138. Les directives à l'intention des sociétés de gestion des placements devraient être plus détaillées, définir les objectifs des placements, les titres autorisés ou exclus, les repères et la marge d'écart après la période de transition, les types d'avoirs, la qualité de ces avoirs et l'établissement des rapports et la mesure des rendements.

Application de la règle de gestion financière 114.1

139. Rien ne nous a permis de conclure que les procédures administratives en vigueur en ce qui concerne les responsabilités personnelles dans les atteintes à la discipline soient inadéquates.

Cas de fraude et de présomption de fraude

140. Une Commission d'enquête créée par le Directeur des opérations de l'Office sur la Rive occidentale a découvert un détournement de marchandises.

Inscription de pertes au compte des profits et pertes

141. Les pertes de matériel et de fourniture non consommables comptabilisées intégralement comme dépenses au cours des exercices précédents se sont chiffrées à 68 415 dollars.

Observations sur les questions traitées dans le rapport pour 1988

142. L'Office a appliqué les principales recommandations faites dans le rapport du Comité pour 1988 1/. Les exceptions sont mentionnées dans le présent rapport aux rubriques appropriées.

Remerciements

143. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Commissaire général de l'Office ainsi que ses collaborateurs et les membres de son personnel de l'aide et de la coopération qu'ils lui ont apportées.

Le Vérificateur général des comptes
du Ghana

(Signé) O. T. PREMPEH

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Le Président de la Cour fédérale des comptes
de la République fédérale d'Allemagne

(Signé) Heinz Günter ZAVELBERG

Notes

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session, Supplément No 5C (A/44/5/Add.3).

2/ Ibid., quarante-troisième session, Supplément No 9 (A/43/9), p. 19.

III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après numérotés I à XXI, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989. Nous avons notamment effectué un examen général et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence.

A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte de la situation financière de l'Office à la fin de l'exercice ainsi que des résultats de ses opérations pendant cette période.

Les opérations ont été conformes au règlement financier ainsi qu'aux décisions des organes délibérants.

Le Vérificateur général
des comptes du Ghana

(Signé) O. T. PREMPEH

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Le Président de la Cour fédérale de
vérification des comptes de la
République fédérale d'Allemagne

(Signé) Heinz Günter ZAVELBERG

IV. CERTIFICAT ATTESTANT L'EXACTITUDE DES ETATS FINANCIERS

Le 30 mars 1990

Je certifie que les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient figurant en annexe au présent document et numérotés de I à XXI sont exacts.

Le Contrôleur

(Signé) Hans Christian CARS

V. ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1989

ETAT I

ENSEMBLE DES FONDS

Crédits et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969

(En dollars des Etats-Unis)

	Crédits			Dépenses		
	En espèces	En nature	Total	En espèces	En nature	Total
FONDS GENERAL						
Enseignement						
Enseignement primaire	58 140 000	44 000	58 184 000	57 149 974	38 626	57 188 600
Enseignement primaire supérieur	35 456 000	28 000	35 484 000	34 489 565	16 174	34 505 739
Formation professionnelle et technique	7 365 000	905 000	8 270 000	6 896 687	491 725	7 388 412
Autres activités	4 238 000	735 000	4 973 000	4 130 982	819 915	4 950 897
Total partiel	105 199 000	1 712 000	106 911 000	102 667 208	1 366 440	104 033 648
Services sanitaires						
Services médicaux	23 861 000	782 000	24 643 000	22 572 039	639 661	23 211 700
Assainissement	6 698 000	467 000	7 165 000	6 584 360	394 511	6 978 871
Total partiel	30 559 000	1 249 000	31 808 000	29 156 399	1 034 172	30 190 571
Secours						
Logement	893 000	256 000	1 149 000	816 400	206 525	1 022 925
Assistance aux familles nécessiteuses	4 361 000	20 587 000	24 948 000	4 426 201	18 517 051	22 943 252
Secours et assistance sociale	4 479 000	15 000	4 494 000	3 959 317	14 680	3 973 997
Total partiel	9 733 000	20 858 000	30 591 000	9 201 918	18 738 256	27 940 174
Services d'exploitation						
Approvisionnement et transports	10 883 000	253 000	11 136 000	10 756 951	40 260	10 797 211
Etudes et plans	4 852 000	-	4 852 000	4 561 048	-	4 561 048
Centre de production et d'auto-assistance	37 000	-	37 000	418 378	-	418 378
Total partiel	15 772 000	253 000	16 025 000	15 736 377	40 260	15 776 637
Services communs						
Echelons administratifs centraux	11 289 000	-	11 289 000	10 671 798	-	10 671 798
Administration courante	14 991 000	20 000	15 011 000	13 151 989	51 556	13 203 545
Total partiel	26 280 000	20 000	26 300 000	23 823 787	51 556	23 875 343
Total, Fonds général	187 543 000	24 092 000	211 635 000	180 585 689	21 230 684	201 816 373
Activités continues financées						
Enseignement	5 796 000	95 000	5 891 000	4 739 464	-	4 739 464
Services sanitaires	5 228 000	11 558 000	16 786 000	5 822 001	9 644 657	15 466 658
Secours	221 000	3 000	224 000	208 022	-	208 022
Services d'exploitation	5 000	-	5 000	6 321	-	6 321
Total, Activités continues	11 244 000	11 656 000	22 900 000	10 775 808	9 644 657	20 420 465
Total, Fonds général et activités continues financées	198 787 000	35 748 000	234 535 000	191 361 497	30 875 341	222 236 838
Projets d'équipement et projets spéciaux						
I. Projets financés						
Enseignement	703 000	-	703 000	296 318	-	296 318
Services sanitaires	344 000	-	344 000	29 008	-	29 008
Secours	201 000	-	201 000	140 854	-	140 854
Services d'exploitation	53 000	-	53 000	29 500	-	29 500
Services communs	370 000	-	370 000	204 364	-	204 364
Total, Projets financés	1 671 000	-	1 671 000	700 044	-	700 044

ETAT I (suite)

	Crédits			Dépenses		
	En espèces	En nature	Total	En espèces	En nature	Total
II. Projets non financés						
Enseignement	7 006 000	-	7 006 000	-	-	-
Services sanitaires	2 080 000	-	2 080 000	-	-	-
Secours et assistance sociale	536 000	-	536 000	-	-	-
Services d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Services communs	90 000	-	90 000	-	-	-
Total, Projets non financés	9 672 000	-	9 672 000	-	-	-
Total, Projets financés et non financés	11 343 000	-	11 343 000	700 044	-	700 044
III. Projets financés lors d'exercices antérieurs						
Enseignement	9 020 000	-	9 020 000	3 336 351	-	3 336 351
Services sanitaires	1 753 000	-	1 753 000	727 713	-	727 713
Secours et assistance sociale	312 000	-	312 000	39 150	-	39 150
Services d'exploitation	26 000	-	26 000	20 450	-	20 450
Services communs	1 222 000	-	1 222 000	1 060 073	-	1 060 073
Total, Projets financés lors d'exercices antérieurs	12 333 000	-	12 333 000	5 183 737	-	5 183 737
Total, Fonds destinés aux projets d'équipement et projets spéciaux	23 676 000	-	23 676 000	5 883 781	-	5 883 781
Total, programmes ordinaires	222 463 000	35 748 000	258 211 000	197 245 278	30 875 341	228 120 619
SECOURS D'URGENCE AU LIBAN (ensemble des fonds)	22 024 000	-	22 024 000	8 608 995	2 260 299	10 869 294
MESURES SPECIALES EN FAVEUR DES TERRITOIRES OCCUPES (ensemble des fonds)	29 865 000	-	29 865 000	20 732 673	2 751 206	23 483 879
PROGRAMME ELARGI D'ASSISTANCE	20 869 000	-	20 869 000	2 535 474	-	2 535 474
Total général	295 221 000	35 748 000	330 969 000	229 122 420	35 886 846	265 009 266

ETAT II
ENSEMBLE DES FONDS

Recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988	Ronds général	Fonds destinés à des projets		Secours d'urgence au Liban (ensemble des fonds)	Mesures spéciales en faveur des territoires occupés (ensemble des fonds)	Programme élargi d'assistance	Total
		Activités continues	Projets d'équipement et projets spéciaux				
RECETTES							
168 538 935	157 809 656	7 030 652	1 721 723	2 532 430	11 700 305	5 759 864	166 554 630
	Gouvernements (tableaux 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13)						
33 079 262	29 225 347	7 867 022	1 660	-	451 215	56 000	37 601 244
	Organisations intergouvernementales (tableaux 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13)						
9 305 292	9 515 253	-	49 950	-	56 264	59 700	9 681 167
	Organismes des Nations Unies (tableaux 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13)						
1 723 404	400 215	239 714	297 410	1 600 000	11 885 066	60 784	14 483 189
	Organisations non gouvernementales (tableaux 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13)						
5 375 225	1 829 085	1 755	2 683	1 763	-	-	1 835 286
	Autres sources (tableaux 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13)						
(2 527 855)	(9 133 774)	-	-	-	-	-	(9 133 774)
	Virements du Ronds général aux fonds destinés à des projets et à des programmes de secours d'urgence (tableau 7)						
4 685 503	7 677 935	-	-	-	-	-	7 677 935
	Recettes accessoires (tableau 4)						
885 914	54 723	-	-	-	-	-	54 723
	Ajustements au titre d'exercices antérieurs (tableau 5)						
2 008 553	4 437 933	-	-	-	-	-	4 437 933
	Gains de change						
243 074 249	201 816 373	15 139 143	2 073 426	4 134 193	24 092 850	5 936 348	253 192 333
230 874 649	201 816 373	20 420 465	5 883 781	10 869 294	23 483 879	2 535 474	265 009 266
	DEPENSES						
12 199 601	-	(5 281 322)	(3 810 355)	(6 735 101)	608 971	3 400 874	(11 816 933)
	Excédent des recettes sur les dépenses						

ETAT III

ENSEMBLE DES FONDOS

Actif et passif au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988	Fonds général	Fonds destinés à des projets		Secours d'urgence au Liban (ensemble des fonds)	Mesures spéciales en faveur des territoires occupés (ensemble des fonds)	Programme d'assistance	Total	
		Activités con' inues	Projets d'équipement et projets spéciaux					
ACTIF								
78 067 552	Encaisse et disponible en banque	46 662 024	3 282 613	7 145 495	2 378 686	15 371 582	13 189 792	88 070 192
2 796 460	Sommes à recevoir, moins provision pour ordances irrécouvrables	3 037 815	-	-	-	-	-	3 037 815
753 995	Dépenses payées d'avance et avances aux fournisseurs	611 546	25 517	-	-	1 951	-	639 014
323 908	Stocks des centres de production	269 167	-	-	-	-	-	269 167
1 632 609	A recevoir des fonds destinés à des projets (état VIII)	9 563 250	-	-	-	-	-	9 563 250
<u>83 574 524</u>		<u>60 143 810</u>	<u>3 308 130</u>	<u>7 145 495</u>	<u>2 378 686</u>	<u>15 373 533</u>	<u>13 189 792</u>	<u>101 539 446</u>
PASSIF ET RESERVE								
Passif								
15 327 445	Sommes à payer	9 731 207	199 878	134 868	183 073	516 625	43 060	10 808 711
43 068	Emprunts de denrées alimentaires	-	-	-	-	-	-	-
5 045 343	Réserve pour engagements non réglés	3 760 434	2 309 734	-	-	209 402	-	6 279 570
-	Réserve pour marchandises en transit	10 468 550	220 934	70 046	114 985	1 230 828	660 699	12 766 042
-	Réserve pour reports	2 847 750	10 437	2 874	-	-	-	2 861 061
4 492 534	Recettes perçues d'avance	4 348 992	-	-	-	-	-	4 348 992
1 632 609	A payer au Fonds général	-	7 915 829	748 068	169 029	438	729 894	9 563 258
875	A payer à la Caisse de prévoyance du personnel régional	40 303	-	-	-	-	-	40 303
<u>26 541 874</u>		<u>31 197 236</u>	<u>10 656 812</u>	<u>955 856</u>	<u>467 087</u>	<u>1 957 293</u>	<u>1 433 653</u>	<u>46 667 937</u>
29 274 736	Fonds de roulement (réserve d'exploitation) (état VI)	28 946 574	-	-	-	-	-	28 946 574
27 757 914	Solde des fonds (états VIII, XII, XVI et XVIII)	-	(7 348 682)	6 189 639	1 911 599	13 416 240	11 756 139	25 924 035
<u>83 574 524</u>		<u>60 143 810</u>	<u>3 308 130</u>	<u>7 145 495</u>	<u>2 378 686</u>	<u>15 373 533</u>	<u>13 189 792</u>	<u>101 539 446</u>

ETAT IV

FONDS GENERAL

Recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		En espèces	En nature	Total
RECETTES				
186 899 620	Versements et fournitures reçues (tableaux 2 et 3)	178 397 408	20 382 148	198 779 556
A déduire :				
(2 277 855)	Virements aux fonds destinés à des projets et à des programmes de secours d'urgence	(9 133 774)	-	(9 133 774)
-	Virements en nature au Fonds général	(848 536)	848 536	-
4 685 508	Recettes accessoires (tableau 4)	7 677 935	-	7 677 935
885 914	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	54 723	-	54 723
<u>2 008 558</u>	Gains de change	<u>4 437 933</u>	<u>-</u>	<u>4 437 933</u>
<u>192 201 745</u>		<u>180 585 689</u>	<u>21 230 684</u>	<u>201 816 373</u>
DEPENSES				
<u>188 746 621</u>	Fonds général (tableau 1)	<u>180 585 689</u>	<u>21 230 684</u>	<u>201 816 373</u>
<u>3 455 124</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

ETAT V
FONDS GENERAL
Actif et passif au 31 décembre 1989
(En dollars des Etats-Unis)

1988		1989
	ACTIF	
40 288 662	Encaisse et disponible en banque	46 662 024
2 796 460	Sommes à recevoir, moins provision pour créances irrécouvrables	3 203 573 <u>412 723</u>
745 921	Dépenses payées d'avance et avances aux fournisseurs	611 546
323 908	Stocks des centres de production	269 167
1 632 609	A recevoir des fonds destinés à des projets (états VIII, XII et XVI)	<u>9 563 258</u>
<u>45 787 560</u>		<u>60 143 810</u>
	PASSIF ET RESERVE	
	<u>Passif</u>	
13 822 000	Sommes à payer	9 731 207
2 636 017	Réserve pour engagements non réglés	3 760 434
-	Réserve pour marchandises en transit	10 468 550
-	Réserve pour reports	2 847 750
10 864	Recettes perçues d'avance	4 348 992
875	A payer à la Caisse de prévoyance du personnel régional	40 303
43 068	Emprunts de denrées alimentaires	-
<u>16 512 824</u>		<u>31 197 236</u>
	<u>Réserve</u>	
29 274 736	Fonds de roulement (réserve d'exploitation) (état VI)	<u>28 946 574</u>
<u>45 787 560</u>	Total	<u>60 143 810</u>

ETAT VI

FONDS GENERAL

Fonds de roulement (réserve d'exploitation) pour l'exercice terminé
le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		1989
25 825 121	Solde au 1er janvier	29 274 736
	A ajouter :	
3 455 124	Excédent des recettes sur les dépenses	-
	Moins :	
(15 509)	Ajustements de fonds	(328 162)
<u>29 274 736</u>	Solde au 31 décembre	<u>28 946 574</u>

Tableau 1

FONDS GENERAL

Dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

	En espèces	En nature	Total
ENSEIGNEMENT			
<u>Enseignement primaire</u>	57 149 974	38 626	57 188 600
<u>Enseignement primaire supérieur</u>	34 489 565	16 174	34 505 739
<u>Formation professionnelle et technique</u>			
<u>Formation dispensée dans les centres de l'Office</u>			
Centre de formation de Siblin	1 158 446	9 673	1 168 119
Centre de formation professionnelle de Damas	1 439 386	11 273	1 450 659
Centre de formation de Wadi Seer	1 536 010	146 444	1 682 454
Centre de formation d'Amman	1 169 627	27 859	1 197 486
Centre de formation professionnelle de Kalandia	1 033 575	37 586	1 071 161
<u>Formation dispensée hors des centres de l'Office mais subventionnée par celui-ci</u>			
Enseignement commercial	28 515	-	28 515
<u>Enseignement supérieur</u>			
Bourses d'études supérieures à Gaza	46 536	-	46 536
Bourses d'études supérieures au Liban	13 000	-	13 000
Bourses d'études supérieures en République arabe syrienne	24 887	-	24 887
Bourses d'études supérieures en Jordanie	97 282	-	97 282
Bourses d'études supérieures sur la Rive occidentale	44 201	-	44 201
Services de placement	55 730	-	55 730
<u>Dépenses communes de formation</u>	249 492	258 890	508 382
Autres activités	4 130 982	819 915	4 950 897
Total, enseignement	102 667 208	1 366 440	104 033 648

Tableau 1 (suite)

	En espèces	En nature	Total
SERVICES SANITAIRES			
<u>Services médicaux</u>			
Pharmacies	374 103	-	374 103
Laboratoires	468 693	23	468 716
Dispensaires	10 924 588	214 448	11 139 036
Centres de santé maternelle Hôpitaux	326 924	4 228	331 152
	5 371 477	15 025	5 386 502
Lutte contre la tuberculose	152 747	12 858	165 605
Hygiène mentale	133 358	-	133 358
Soins dentaires	736 354	2 256	738 610
Médecine scolaire	275 156	-	275 156
Éducation sanitaire	190 391	-	190 391
Hôpital Augusta Victoria	2 080 930	-	2 080 930
Administration	1 537 320	390 824	1 928 144
<u>Assainissement</u>			
Drainage des eaux de surface	296 854	-	296 854
Évacuation des ordures et des eaux ménagères	5 484 276	169	5 484 445
Approvisionnement en eau	459 178	296 111	755 289
Lutte contre les insectes et les rongeurs	58 092	11 951	70 043
Administration	285 958	86 279	372 237
Total, services sanitaires	29 156 399	1 034 172	30 190 571
SECOURS			
<u>Logement</u>			
Construction et entretien d'abris	361 176	-	361 176
Amélioration des routes et des camps	455 057	-	455 057
Location de camps	165	206 525	206 690
<u>Assistance aux familles nécessiteuses</u>			
Fournitures	3 712 723	18 515 545	22 228 268
Frais de distribution	646 723	1 507	648 230
Dépenses diverses	66 756	-	66 756

Tableau 1 (suite)

	En espèces	En nature	Total
SECOURS (suite)			
<u>Secours et assistance sociale</u>			
Contrôle de la qualité	51 866	-	51 866
Immatriculation et contrôle des listes	743 246	-	743 246
Centre d'apprentissage (couture)	559 248	13 858	573 106
Centre d'apprentissage (menuiserie)	34 676	-	34 676
Activités de jeunes	21 845	437	22 282
Activités féminines	270 039	384	270 423
Formation des jeunes handicapés	100 058	-	100 058
Projet d'activités rémunératrices	206	-	206
Administration	2 178 134	-	2 178 134
Total, secours	9 201 918	18 738 256	27 940 174
SERVICES D'EXPLOITATION			
<u>Approvisionnements et transports</u>			
Entreposage des approvisionnements	1 762 893	4 958	1 767 851
Entretien des véhicules	1 169 031	209	1 169 240
Transport de personnes	3 034 953	-	3 034 953
Transport de marchandises	1 880 474	35 010	1 915 484
Opérations dans les ports	1 078 677	-	1 078 677
Administration	1 830 925	83	1 831 008
<u>Etudes et plans</u>	4 561 047	-	4 561 047
<u>Centres de production et dépenses d'équipement</u>	418 377	-	418 377
Total, services d'exploitation	15 736 377	40 260	15 776 637
SERVICES COMMUNS			
<u>Echelons administratifs centraux</u>			
Administration de l'Office	1 125 466	-	1 125 466
Administration des bureaux de zone	1 946 553	-	1 946 553
Administration régionale	1 026 106	-	1 026 106
Administration des camps	565 647	4	565 651
Information	1 745 667	-	1 745 667
Relations extérieures	551 635	-	551 635
Planification et évaluation des programmes	443 192	-	443 192

Tableau 1 (suite)

	En espèces	En nature	Total
SERVICES COMMUNS (suite)			
Vérification interne et externe des comptes	845 470	-	845 470
Contentieux	636 827	-	636 827
Bureau de liaison de New York	198 510	-	198 510
Bureau du Caire	45 109	-	45 109
Bureau de liaison de Riyad	8 785	-	8 785
Bureau de Larnaca	86 456	-	86 456
Administration courante			
Personnel	2 685 751	-	2 685 751
Services administratifs	4 924 913	216	4 925 129
Finances	3 318 329	-	3 318 329
Traitement électronique de l'information	2 868 805	51 336	2 920 141
Services de protection	1 447 298	-	1 447 298
Entretien des bâtiments	107 555	-	107 555
Formation du personnel	302 991	-	302 991
Recettes provenant des fonds d'appui aux programmes administratifs centraux	(1 057 278)	-	(1 057 278)
Total, services communs	23 823 787	51 556	23 875 343
Total général	180 585 689	21 230 684	201 816 373

FONDS GÉNÉRAL

Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Observations	Contributions en monnaie locale		Contributions en dollars des États-Unis	
		Annoncées	Versées	Annoncées	Due et Recettes prévues
Gouvernements					
Allemagne, République fédérale d'		3 000 000	3 000 000	1 630 435	- 1 630 435
		3 656 410	3 656 410	3 656 410	- 3 656 410
Arabie saoudite		1 200 000	1 200 000	1 200 000	- 1 200 000
Australie		2 000 000	2 000 000	1 730 600	- 1 730 600
		3 264	3 264	3 264	- 3 264
Autriche		145 000	145 000	145 000	- 145 000
Bahamas		1 000	1 000	1 000	- 1 000
Bahreïn	Solde au 1er janvier 1989	15 000	15 000	15 000	- 15 000
		15 000	15 000	15 000	- 15 000
Bangladesh	Solde au 1er janvier 1989	5 000	-	-	5 000
		1 000	1 000	1 000	- 1 000
Barbade		18 000 000	18 000 000	455 696	- 455 696
Belgique		10 000	-	-	10 000
Bразил		10 000	10 000	10 000	- 10 000
Brunei Darussalam	Solde au 1er janvier 1989	6 000	-	-	6 000
Cameroon	des annonces de contributions pour 1989	3 506	3 506	3 506	- 3 506
Canada		9 500 000	9 500 000	8 119 658	- 8 119 658
		16 119	16 119	16 119	- 16 119
		7 792	7 792	7 792	- 7 792
	Solde au 1er janvier 1989	1 331 023	1 331 023	1 331 023	- 1 331 023
	Ambassade en Jordanie	3 983	3 983	3 983	- 3 983
Chili		5 000	-	-	5 000
	Solde au 1er janvier 1989	5 000	5 000	5 000	- 5 000
Chine		50 000	50 000	50 000	- 50 000
Chypre		2 210	2 210	2 210	- 2 210
	Solde au 1er janvier 1989	2 297	2 297	2 297	- 2 297
Colombie		2 095	2 095	2 095	- 2 095
	Solde au 1er janvier 1989	2 000	2 000	2 000	- 2 000
Corée, République de		10 000	10 000	10 000	- 10 000
Danemark		14 000 000	14 000 000	2 015 039	- 2 015 039
		10 000	-	-	3 861
	Solde au 1er janvier 1989	8 853	8 853	8 853	- 8 853
Espagne		1 729 511	1 709 511	1 709 511	- 1 709 511
		437 090	437 090	437 090	- 437 090
États-Unis d'Amérique		61 300 000	61 300 000	61 300 000	- 61 300 000
Finlande		9 000 000	9 000 000	2 098 269	- 2 098 269
		4 000 000	4 000 000	905 231	- 905 231
France		9 580 000	9 580 000	1 532 800	- 1 532 800
Grèce		75 000	75 000	75 000	- 75 000
Inde		198 000	198 000	15 714	- 15 714
	Solde au 1er janvier 1989	15 349	15 349	15 349	- 15 349
Indonésie		8 000	-	-	8 000
	Solde au 1er janvier 1989	8 000	8 000	8 000	- 8 000
Iran (République islamique d')		30 000	30 000	30 000	- 30 000
	Solde au 1er janvier 1989	30 000	-	-	30 000
Irlande		102 888	102 888	102 888	- 102 888
Islande		9 500	9 500	9 500	- 9 500
Italie		9 171 723	9 171 723	9 171 723	- 9 171 723
Jamaïque		1 000 000	-	-	1 000 000
Japon		3 093	3 093	3 093	- 3 093
Koweït		10 000 000	10 000 000	10 000 000	- 10 000 000
Luxembourg		1 000 000	1 000 000	1 000 000	- 1 000 000
	Solde au 1er janvier 1989	10 380	10 380	10 380	- 10 380
Malaisie		10 000	10 000	10 000	- 10 000
Maldives		1 000	1 000	1 000	- 1 000
Malte		1 111	1 111	1 111	- 1 111
Maurice		1 148	1 148	1 148	- 1 148
Mexique		3 000	3 000	3 000	- 3 000
Monaco		21 179	21 179	3 180	- 3 180
Nyamas		1 000	1 000	1 000	- 1 000
Norvège		64 000 000	64 000 000	9 214 578	- 9 214 578
Nouvelle-Zélande		70 776	70 776	70 776	- 70 776
Oman		25 000	-	-	25 000
Pakistan		350 000	350 000	18 000	- 18 000
		215	215	215	- 215
Pays-Bas		2 770 602	2 770 602	2 770 602	- 2 770 602
Philippines		2 000	2 000	2 000	- 2 000
	Solde au 1er janvier 1989	25 000	-	-	2 000
Portugal		15 000	15 000	15 000	- 15 000
Qatar		100 000	100 000	100 000	- 100 000
	Solde au 1er janvier 1989	100 000	100 000	100 000	- 100 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		8 682 840	8 682 840	8 682 840	- 8 682 840
		438 596	438 596	438 596	- 438 596

Tableau 2 (suite)

Donateur	Observations	Contributions en monnaie locale		Contributions en dollars des Etats-Unis		
		Annoncées	Verbes	Annoncées	Dees	Recettes prévues
Saint-Biège		5 000	5 000	5 000	-	5 000
		15 000	15 000	15 000	-	15 000
	Solde au 1er janvier 1989	2 500	2 500	2 500	-	2 500
	Contributions supplémentaires, solde au 1er janvier 1989	12 000	12 000	12 000	-	12 000
Sénégal		2 000	-	-	2 000	2 000
Suède		90 000 000	90 000 000	13 976 000	-	13 976 000
		657	657	657	-	657
Suisse		3 200 000	3 200 000	1 939 000	-	1 939 393
Thaïlande		360 500	360 500	14 000	-	14 000
		38	38	-	-	38
Tunisie		9 419	9 419	9	-	9 419
Turquie		35 000	35 000	35 000	-	35 000
Uruguay		1 000	-	-	1 000	1 000
Venezuela		10 000	10 000	10 000	-	10 000
	Total, gouvernements			146 362 961	1 097 861	147 460 822
<u>Organisations inter-gouvernementales</u>						
Communauté économique européenne	Programme d'enseignement	22 141 859	22 141 859	22 141 859	-	22 141 859
	Total, organisations intergouvernementales			22 141 859	-	22 141 859
<u>Organismes des Nations Unies</u>						
ONU		7 835 616	7 776 538	7 776 538	59 078	7 835 616
	Solde au 1er janvier 1989	13 462	13 462	13 462	-	13 462
	Total, organismes des Nations Unies			7 790 000	59 078	7 849 078
<u>Organisations non gouvernementales</u>						
Australian Care for Refugees (AUSCARB)	Charges d'exploitation Centre de santé de Deil-el-Balah	12 314	12 314	12 314	-	12 314
Fédération nationale des associations japonaises pour l'Unesco	Formation professionnelle de niveau postsecondaire	1 178	1 178	1 178	-	1 178
	Formation professionnelle de niveau postsecondaire	4 386	4 386	4 386	-	4 386
Hagano Nanshin		11 000	11 000	76	-	76
Save the Children Fund - Royaume-Uni	Formation de sages-femmes	6 745	6 745	6 745	-	6 745
Unesco - Pays-Bas	5 000 unités de compte	5 000	5 000	5 000	-	5 000
Montant Organisations non gouvernementales		243 805	243 805	243 805	-	243 805
	Total, organisations non gouvernementales			273 504	-	273 504
<u>Autres sources</u>						
Divers		329 085	329 085	329 085	-	329 085
Palestine		1 500 000	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000
Peuple chypriote turc		4 000	-	-	4 000	4 000
	Solde au 1er janvier 1989					
	Total, autres sources			1 829 085	4 000	1 833 085
	Total, tableau 2			178 397 408	1 160 939	179 558 347

Tableau 3

FONDS GENERAL

Rapport sur les contributions en nature au 31 décembre 1990

(En dollars des Etats-Unis)

Donateurs	Observations	Monnaie locale		Dollars des Etats-Unis		
		Contributions annoncées	Contributions reçues	Contributions reçues	Contributions non réglées	Recettes anticipées
<u>Gouvernements</u>						
Cuba	solde au 1er janvier 1989	166 990	166 990	166 990	-	166 990
France	Loyer	1 469	1 469	1 469	-	1 469
Inde	Fournitures médicales	890	890	890	-	890
Israël	Eau	68 900	68 900	68 900	-	68 900
Japon	Farine	5 714 273	2 887 511	2 887 511	2 826 762	5 714 273
	Centre de formation de Wadi Seer (Jordanie)	121 298	121 298	121 298	-	121 298
	Pour 1987	2 882 440	2 870 417	2 870 417	12 023	2 882 440
	Pour 1988 - Transport maritime	3 051 140	3 041 633	3 041 633	9 507	3 051 140
	Pour 1988	464 627	464 627	464 627	-	464 627
	Matériel technique	24 870 121	-	-	176 384	176 384
Jordanie	Loyer	107 513	107 513	107 513	-	107 513
	Eau	227 124	227 124	227 124	-	227 124
Liban	Location de matériel de laboratoire et de radiologie	365	365	365	-	365
République arabe syrienne	Loyer	45 800	45 800	45 800	-	45 800
	Frais de portage - 1988	1 164	1 164	1 164	-	1 164
	Frais de transport - 1988	3 889	3 889	3 889	-	3 889
	Frais de portage - 1989	8 377	6 823	6 823	1 554	8 377
	Frais de transport - 1989	28 223	11 520	11 520	16 703	28 223
Royaume-Uni, ambassade	Fournitures médicales	2 256	2 256	2 256	-	2 256
Sri Lanka	Thé	2 000	2 000	2 000	-	2 000
Suisse	Farine (4 000 tonnes)	1 697 000	1 414 506	1 414 506	282 494	1 697 000
	Farine	5 437	-	-	5 437	5 437
Total, gouvernements				11 446 695	3 330 864	14 777 559
<u>Organisations intergouvernementales</u>						
Communauté européenne	Dentrées alimentaires	11 408 434	1 083 882	1 083 882	10 324 552	11 408 434
	Frais de distribution	390 000	371 000	411 000	22 892	433 892
	Solde au 1er janvier 1989	19 908	19 908	19 908	-	19 908
	Solde au 1er janvier 1989	21 140	21 140	21 140	-	21 140
	Solde au 1er janvier 1989	636 111	636 111	636 111	-	636 111
	Solde au 1er janvier 1989	150 799	150 799	150 799	-	150 799
	Solde au 1er janvier 1989	1 658 818	1 658 818	1 658 818	-	1 658 818
	Solde au 1er janvier 1989	1 288 953	1 288 953	1 288 953	-	1 288 953
	Solde au 1er janvier 1989	248 446	248 446	248 446	-	248 446
	Solde au 1er janvier 1989	10 349	10 349	10 349	-	10 349
	Solde au 1er janvier 1989	649 772	649 772	649 772	-	649 772
	Solde au 1er janvier 1989	283 721	283 721	283 721	-	283 721
	Solde au 1er janvier 1989	277 780	277 780	277 780	-	277 780
	Solde au 1er janvier 1989	271 667	271 667	271 667	-	271 667
	Solde au 1er janvier 1989	459 336	71 142	71 142	388 194	459 336
	Solde au 1er janvier 1989	477 507	-	-	477 507	477 507
	Solde au 1er janvier 1989	1 125 048	-	-	1 125 048	1 125 048
	Solde au 1er janvier 1989	1 339 880	-	-	1 339 880	1 339 880
	Solde au 1er janvier 1989	37 795	-	-	37 795	37 795
	Solde au 1er janvier 1989	101 671	-	-	101 671	101 671
Total, organisations intergouvernementales				7 083 488	13 817 539	20 901 027

Tableau 3 (suite)

Donateurs	Observations	Monnaie locale		Dollars des Etats-Unis		
		Contributions annoncées	Contributions reçues	Contributions reçues	Contributions non réglées	Recettes anticipées
<u>Organismes des Nations Unies</u>						
Unesco	Personnel	1 056 012	1 056 012	1 056 012	-	1 056 012
UNICKF	Fournitures médicales	3 498	3 498	3 498	-	3 498
	Fournitures médicales	2 351	2 351	2 351	-	2 351
	Fournitures médicales	117 794	117 794	117 794	-	117 794
	Fournitures médicales	1 129	1 129	1 129	-	1 129
	Fournitures médicales	3 507	3 507	3 507	-	3 507
	Fournitures médicales	1 430	1 430	1 430	-	1 430
	Fournitures médicales	1 310	1 310	1 310	-	1 310
	Fournitures médicales	500	-	-	500	500
	Fournitures médicales	3 040	-	-	3 040	3 040
	Fournitures médicales	11 118	11 118	11 118	-	11 118
OMS	Personnel	477 104	477 104	477 104	-	477 104
	Soins médicaux spécialisés	30 000	30 000	30 000	-	30 000
	Micro-ordinateurs	20 000	20 000	20 000	-	20 000
Total, organismes des Nations Unies				1 725 253	3 540	1 728 793
<u>Organisations non gouvernementales</u>						
Aide américaine aux réfugiés du Moyen-Orient	Fournitures médicales	180	180	180	-	180
Ciba-Geigy	Fournitures médicales	943	943	943	-	943
Croix-Rouge indienne	Fournitures médicales	3 963	3 963	3 963	-	3 963
	Fournitures médicales	3 370	3 370	3 370	-	3 370
	Fournitures médicales	2 985	2 985	2 985	-	2 985
	Vêtements de sport	41 243	41 243	41 243	-	41 243
Résumé, organisations non gouvernementales	Donateurs divers - Loyer	73 547	73 547	73 547	-	73 547
	Fournitures médicales	120	120	120	-	120
		360	360	360	-	360
Total, organisations non gouvernementales				126 711	-	126 711
Total, tableau 3				20 382 148	17 151 943	37 534 090
Total, tableaux 2 et 3				198 779 556	18 312 882	217 092 438

Tableau 4

FONDS GENERAL

Recettes accessoires pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Nature	Montant
Intérêts bancaires	7 272 990
Vente d'emballages vides et de matériel hors d'usage	33 192
Remboursement des dépenses d'administration de la Caisse de prévoyance du personnel régional	190 500
Bénéfices provenant d'activités productrices de recettes (tableau 6)	25 536
Frais généraux récupérés sur des achats pour le compte de tiers	42 147
Vente de véhicules et de matériel d'occasion	40 896
Autres recettes	65 674
	<u>7 677 935</u>

Tableau 5

FONDS GENERAL

Ajustements des recettes et dépenses d'exercices antérieurs
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Nature	Montant
Contributions	1 738 303
Sommes à recevoir	(6 553)
Stocks d'exercices antérieurs	(2 663)
Economies réalisées pendant des d'exercices antérieurs	(1 315 664)
Sommes à payer	(470 439)
Versement de prestations pour la Caisse de prévoyance	2 410
Versement d'indemnités et de traitements à la cessation de service	(117)
	<u>(54 723)</u>

Tableau 6**FONDS GENERAL**

**Centres de production et de vente, exercice terminé
le 31 décembre 1989**

(En dollars des Etats-Unis)

	Centre de broderie	Centre de menuiserie	Centre d'impri- merie	Boulan- gerie	Cartes de voeux et calendriers	Total
Ventes						
Externes	99 658	432 223	215 316	67 870	9 979	825 046
Internes	-	-	-	-	-	-
	<u>99 658</u>	<u>432 223</u>	<u>215 316</u>	<u>67 870</u>	<u>9 979</u>	<u>825 046</u>
Coûts des marchandises vendues						
Frais généraux	103 770	359 352	87 319	67 870	6 199	624 510
Dépenses d'équipement	-	-	175 000	-	-	175 000
	<u>103 770</u>	<u>359 352</u>	<u>262 319</u>	<u>67 870</u>	<u>6 199</u>	<u>799 510</u>
Bénéfices (pertes) pour l'année	<u>(4 112)</u>	<u>72 871</u>	<u>(47 003)</u>	<u>-</u>	<u>3 780</u>	<u>25 536</u>

ETRE VI

FOUS DESTINES A DES PROJETS

Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

Projet	Saldo des fonds au 1er Janvier 1989		Contributions en nature		Total partiel	Dépenses en nature		Ajustements	Saldo des fonds au 31 décembre 1989
	En espèces	En espèces	En nature	Total		En espèces	Total		
ACTIVITES CONTINUUES FINANCIERES									
Alimentation d'appoint	(1 888 353)	-	9 644 657	7 756 304	5 690 324	15 334 981	(1 009 867)	(8 968 524)	
Equipe mobile de santé, Gaza	(36 553)	73 748	-	37 195	179 604	-	(37 495)	(179 604)	
Hôpital de Qalqaliya, Rive occidentale	124 820	-	-	124 820	35 618	-	-	89 202	
Centre de Gaza pour les aveugles	(80 000)	83 845	-	3 845	208 022	-	204 177	-	
Centre de formation de Ramallah	417 347	3 455 737	-	3 873 084	2 720 014	-	26 753	1 174 823	
Bourses d'études supérieures, ARANCO	54 128	58 500	-	112 628	78 814	-	-	35 814	
Clinique dentaire mobile (Jordanie)	14 425	13 355	-	27 780	13 937	-	-	13 843	
Clinique dentaire, polyclinique d'Amman	6 279	12 111	-	18 390	13 943	-	-	4 447	
Centre de formation professionnelle, Gaza	152 834	1 787 190	-	1 939 024	1 835 532	-	(16 175)	98 317	
Total partiel	(1 235 073)	5 494 486	9 644 657	13 904 070	10 775 808	9 644 657	(832 287)	(7 346 822)	
PROJETS D'EQUIPEMENT ET PROJETS SPECIAUX									
Installations sanitaires sociales, Gaza	7 688	-	-	7 688	1 588	-	467	6 147	
Ecole de Yarmouk (République arabe syrienne) et Ecole d'Agzaotiyah, Rive occidentale	-	-	-	-	244 896	-	-	(244 896)	
Construction d'écoles, Rive occidentale	(264 574)	-	-	(264 574)	75 911	-	340 742	8 277	
Projet d'activités rémunératrices, Gaza	7 235	28 040	-	35 275	34 517	-	-	748	
Projet d'activités rémunératrices, Rive occidentale	4 760	31 440	-	36 200	25 922	-	-	10 278	
Construction d'une école, Gaza	65 133	-	-	65 133	64 903	-	-	230	
Centre de Noon pour les handicapés (Jordanie)	710	14 976	-	15 686	15 631	-	-	55	
Projet d'activités rémunératrices (Jordanie)	-	-	-	-	3 395	-	-	(3 395)	
Centre communautaire polyvalent (Liban)	(30 099)	-	-	(30 099)	-	-	10 044	(20 055)	
Projet d'auto-assistance, Rive occidentale	(11 320)	-	-	(11 320)	-	-	11 320	-	

ETAT VII (suite)

Projet	Solde des fonds au 1er janvier 1989		Contributions		Total partiel	Dépenses		Ajustements	Solde des fonds au 31 décembre 1989	
	En espèces	En nature	En espèces			En nature	Total			
			En espèces	En nature						
OPEP - Phase V	15 299	-	-	-	16 299	1 242	-	1 242	(32 598)	(17 541)
OPEP - Phase III	1 117	-	-	-	1 117	-	-	-	-	1 117
OPEP - Phase II	(24 993)	-	-	-	(24 993)	-	-	-	-	(24 993)
OPEP - Phase IV	10 719	-	-	-	18 719	7 067	-	7 067	(10 435)	1 217
Construction d'une école de garçons (Jordanie)	86 122	-	-	-	86 122	6 339	-	6 339	-	79 783
Bourses d'études de la Communauté économique européenne, Gaza	1 383	-	-	-	1 383	-	-	-	-	1 383
Projets divers	202 084	-	-	-	202 084	13 876	-	13 876	(14 318)	173 800
Construction d'une école à 'Is'bad, Rive occidentale	(53 520)	-	-	-	(53 520)	147 283	-	147 283	166 001	(74 802)
Centre de santé pour les handicapés	12 505	-	-	-	12 505	16 420	-	16 420	-	(3 915)
OPEP - Phase VI	(14 149)	-	-	-	(14 149)	13 680	-	13 680	20 999	2 170
Bâtiments et installations sociales, Gaza	1 054 639	-	-	-	1 054 639	490 237	-	490 237	-	564 402
Clinique spécialisée de Bani'a Bani'a (Jordanie)	(4 417)	-	-	-	17 054	12 637	-	15 182	-	(2 545)
Annexe sanitaire du camp de Nakza	4 961	-	-	-	4 961	1 377	-	1 377	(3 584)	-
Installations sanitaires scolaires, Gaza	2 637	-	-	-	2 637	1 451	-	1 451	(1 186)	-
Ecole mixte de Bureij, Gaza	(106 983)	-	-	-	15 927	144 699	-	144 699	-	(235 785)
Nouvelle école primaire supérieure de garçons, Gaza	12 098	-	-	-	12 094	12 094	-	12 094	-	-
Adoption d'eau et égouts pour les cas particulièrement insalubres (filles (Jordanie)	(13 606)	-	-	-	(13 608)	17 980	-	17 980	-	(1 488)
Construction d'une école de filles (Jordanie)	(42)	-	-	-	(42)	12 828	-	12 828	-	(12 870)
Centre d'apprentissage (couture) pour les femmes, de Maghazi, Gaza	495 731	-	-	-	495 731	91 811	-	91 811	-	403 920
Divers travaux de construction, 1984	(7 700)	-	-	-	(7 700)	11 352	-	11 352	-	(10 052)
Centre de santé de la ville de Gaza	180 486	-	-	-	180 486	37 724	-	37 724	-	142 762
Projet d'assainissement	226 382	-	-	-	49 101	274 483	-	179 796	-	60 571
Projet de l'Agence canadienne de développement international (ICDI), 1986	65 231	-	-	-	231 522	408 686	-	408 686	-	466 067
Centre communautaire de Maghas pour les handicapés	315 567	-	-	-	315 567	154 099	-	154 099	80 662	742 170
Ecole primaire supérieure de garçons de Bani'a (Jordanie)	-	-	-	-	27 481	-	-	-	-	27 481
	-	-	-	-	666 886	666 886	-	666 405	-	1 481

ETAT VII (suite)

Projet	Solde des fonds au 1er janvier 1969		Contributions en nature		Total partiel	Dépenses en nature		Ajustements	Solde des fonds au 31 décembre 1969
	En espèces	Total	En espèces	Total		En espèces	Total		
Rénovation du Centre de formation professionnelle de Gaza	145 952	1 660	-	-	147 612	331 683	-	232 469	28 807
Lutte contre l'analphabétisme des femmes (République arabe syrienne)	-	2 240	-	-	2 240	3 591	-	-	(1 351)
Clinique ophtalmologique, Gaza	11 566	-	-	-	11 566	1 964	-	-	9 402
Construction d'une école à Yarmouk	284 732	-	-	-	284 732	274 986	-	-	19 746
Annexes de santé maternelle et infantile de Becht, de Napesit et de Naba	30 000	-	-	-	30 000	-	-	-	30 000
Centre auxiliaire d'alimentation, ville de Gaza	17 270	-	-	-	17 270	-	-	-	17 270
Formation en langue anglaise, Gaza	(1 052)	-	-	-	(1 052)	12 971	-	-	(16 024)
Projet de rattrapage scolaire (Jordanie)	40 000	-	-	-	40 000	35 583	-	-	4 417
Etude de marché - Broderie palestinienne	-	-	-	-	-	25 077	-	-	(25 077)
Centre pour les activités féminines, Zafo	37 208	-	-	-	37 208	18 459	-	-	18 749
Ecole d'Arzabieh, Rive occidentale	-	-	-	-	-	117 801	-	-	(17 801)
Bourses d'études universitaires (Suède)	-	181 818	-	-	181 818	21 151	-	-	160 667
Dépense de Jarash, construction	81 239	135 000	-	-	216 239	117 321	-	-	98 918
Projet communautaire de Jarash (Jordanie)	(6 285)	13 312	-	-	7 027	19 060	-	-	(11 983)
Administrateur auxiliaire, Japon	77 288	109 846	-	-	187 134	133 451	-	-	53 683
Administrateur auxiliaire, PNUD	-	49 950	-	-	49 950	49 950	-	-	-
Administrateur auxiliaire, Suède	-	48 901	-	-	48 901	42 865	-	-	6 036
Projet communautaire de Sué (Jordanie)	(3 463)	14 422	-	-	10 959	22 320	-	-	(11 361)
Ecole de Sur Bahar, Rive occidentale	360 400	434 650	-	-	795 050	175 458	-	-	619 592
Centre d'apprentissage (couture) de Ghattia (Liban)	6 388	-	-	-	6 388	-	-	-	6 388
Centre d'apprentissage (couture) du camp d'Abat, Rive occidentale	12 235	-	-	-	12 235	9 339	-	-	2 896
Total partiel	3 951 605	2 073 426	-	-	6 025 031	4 337 421	-	-	2 550 556

ETAT VII (suite)

Projet	Solde des fonds au 1er janvier 1989		Contributions		Total partiel	Dépenses		Total	Ajustements	Solde des fonds au 31 décembre 1989
	En espèces	En nature	En espèces	En nature		En espèces	En nature			
PROJETS FINANCIERS AU TITRE DU FOND GENERAL										
Ecole primaire supérieure de garçons de Marfa	-	-	-	-	-	-	-	-	675 000	675 000
Ecole primaire supérieure de filles de Souf	-	-	-	-	-	-	-	-	600 000	600 000
Nouveau bureau de zone en République arabe syrienne	1 060 071	-	-	-	1 060 071	1 060 073	-	1 060 073	-	(2)
Ecole de Musaitab en République arabe syrienne	169 667	-	-	-	169 667	226 533	-	226 533	-	(56 866)
Ecole de Wadi Saec en Jordanie	511 267	-	-	-	511 267	5 913	-	5 913	-	505 354
Ecole de Maqqaq en Jordanie	582 983	-	-	-	582 983	191 387	-	191 387	-	391 596
Transfert du Centre de perfectionnement pédagogique au centre de formation d'Amman	177 455	-	-	-	177 455	-	-	-	-	177 455
Construction destinées à permettre d'éviter l'organisation de trois séries de cours, République arabe syrienne	103 000	-	-	-	103 000	29 584	-	29 584	-	73 416
Construction destinées à permettre d'éviter l'organisation de trois séries de cours, bureau de zone (Jordanie)	21 000	-	-	-	21 000	5 270	-	5 270	-	15 730
Construction destinées à permettre d'éviter l'organisation de trois séries de cours, République arabe syrienne	68 000	-	-	-	68 000	4 338	-	4 338	-	63 662
Construction d'une école primaire supérieure de filles, Secteur occidental	860 000	-	-	-	860 000	1 208	-	1 208	-	858 792
Construction destinées à permettre d'éviter l'organisation de trois séries de cours, Gaza	308 000	-	-	-	308 000	22 054	-	22 054	-	285 946
Total partiel	3 861 643	-	-	-	3 861 643	1 546 360	-	1 546 360	1 275 000	3 590 083
Contributions volontaires pour les écoles										
Ecoles	-	366 694	-	366 694	366 694	-	-	-	-	366 694
Cantines	-	192 316	-	192 316	192 316	-	-	-	-	192 316
Dépenses	-	-	-	-	-	302 650	-	302 650	(256 360)	(49 286)
Total partiel	-	559 010	-	559 010	559 010	302 650	-	302 650	(256 360)	-
Total général	6 577 975	8 186 922	9 644 557	17 771 579	24 349 554	16 962 239	9 644 657	26 606 896	1 008 249	(7 149 043)

ETAT VIII

FONDS DESTINES A DES PROJETS

Actif et Passif au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Projet	Liquidités	Charges payées d'avance	Total, Actif	Sommes à payer	Réserves pour engagements non réglés	Réserves pour reports	Réserves pour produits en transit	Sommes à verser au Fonds général	Total, Passif	Solde des Fonds au 31 déc. 1989
ACTIVITES CONTINUES FINANCEES										
Alimentation d'appoint	-	-	-	157 466	674 153	6 000	14 680	7 736 225	8 588 524	(8 588 524)
Equipe mobile de santé, Gaza	-	-	-	-	-	-	-	179 604	179 604	(179 604)
Hôpital de Qalqilia, Rive occidentale	89 202	-	89 202	-	-	-	-	-	-	89 202
Centre de Gaza pour les aveugles	37 270	-	37 270	2 593	33 743	934	-	-	37 270	-
Centre de formation de Ramallah	2 516 469	24 562	2 541 031	8 036	1 275 677	-	76 675	-	1 361 188	1 179 843
Bourses d'études supérieures, ARAMCO	47 882	975	48 857	11 540	-	3 503	-	-	15 043	33 814
Clinique dentaire mobile (Jordanie)	13 843	-	13 843	-	-	-	-	-	-	13 843
Clinique dentaire, polyclinique d'Aman	4 447	-	4 447	-	-	-	-	-	-	4 447
Centre de formation professionnelle, Gaza	573 500	-	573 500	19 443	326 161	-	129 579	-	475 183	98 317
Total partiel	3 282 613	25 517	3 308 130	199 878	2 309 734	10 437	220 934	7 915 829	10 656 812	(7 348 682)
PROJETS D'EQUIPEMENT ET PROJETS SPECIAUX										
Installations sanitaires scolaires, Gaza	6 567	-	6 567	-	-	-	-	-	-	6 567
Ecole de Yarmouk (République arabe syrienne) et Ecole d'Aqabaniéh, Cisjordanie	-	-	-	-	-	-	-	244 896	244 896	(244 896)
Construction d'écoles, Rive occidentale	34 975	-	34 975	-	-	-	26 718	-	26 718	8 257
Projet d'activités rémunératrices, Gaza	981	-	981	-	-	-	223	-	223	758
Projet d'activités rémunératrices, Rive occidentale	11 951	-	11 951	1 510	-	-	163	-	1 673	10 278
Construction d'une école, Gaza	230	-	230	-	-	-	-	-	-	230
Centre de Musm pour les handicapés (Jordanie)	1 029	-	1 029	-	-	974	-	-	974	55
Projet d'activités rémunératrices, Jordanie	-	-	-	-	-	-	-	3 395	3 395	(3 395)
Centre communautaire polycent (Liban)	-	-	-	-	-	-	-	20 055	20 055	(20 055)
Projet d'auto-assistance, Rive occidentale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OPEP - Phase V	-	-	-	-	-	-	-	17 541	17 541	(17 541)
OPEP - Phase III	1 117	-	1 117	-	-	-	-	-	-	1 117
OPEP - Phase II	-	-	-	7	-	-	-	24 986	24 993	(24 993)
OPEP - Phase IV	1 217	-	1 217	-	-	-	-	-	-	1 217
Construction d'une école de garçons (Jordanie)	79 783	-	79 783	-	-	-	-	-	-	79 783
Bourses d'études de la Communauté économique européenne, Gaza	1 383	-	1 383	-	-	-	-	-	-	1 383
Projets divers	173 890	-	173 890	-	-	-	-	-	-	173 890
Construction d'une école à Ya'bad, Rive occidentale	-	-	-	-	-	-	-	34 802	34 802	(34 802)
Centre de Baqa'a pour les handicapés	-	-	-	-	-	-	-	3 915	3 915	(3 915)
OPEP - Phase VI	2 170	-	2 170	-	-	-	-	-	-	2 170
Bâtiments et installations scolaires, Gaza	512 465	-	512 465	4 978	-	-	3 085	-	8 063	564 402
Clinique spécialisée de Baqa'a	-	-	-	-	-	-	-	2 545	2 545	(2 545)
Centre de santé du camp de Baqa'a (Jordanie)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

ETAT VIII (suite)

Projet	Liquidités	Charges payées d'avance	Total, Actif	Sommes à payer	Réserves pour engagements non réglés	Réserves pour reports	Réserves pour produits en transit	Sommes à voter au Fonds général	Total, Passif	Solde des fonds au 31 déc. 1989
Annexe sanitaire du camp de Marka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations sanitaires scolaires, Gaza	-	-	-	15 262	-	-	1 261	219 232	235 755	(235 755)
Ecole mixte de Bureij, Gaza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle école primaire supérieure de garçons, Gaza	-	-	-	-	-	-	-	31 588	31 588	(31 588)
Adduction d'eau et égouts pour les cas particulièrement nécessitant	-	-	-	-	-	-	-	12 870	12 870	(12 870)
Construction d'une école de filles (Jordanie)	403 920	-	403 920	-	-	-	-	-	-	43 920
Centre d'apprentissage (couture) pour les femmes, de Maghazi, Gaza	-	-	-	-	-	-	-	19 052	19 052	(19 052)
Divers travaux de construction, 1984	142 762	-	142 762	-	-	-	-	-	-	142 762
Centre de santé de la ville de Gaza	92 387	-	92 387	1 229	-	-	1 107	-	2 336	90 051
Projet d'assainissement	506 735	-	506 735	20 668	-	-	-	-	20 668	486 067
Projet de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), 1988	318 167	-	318 167	72 952	-	-	3 085	-	76 037	242 130
Centre communautaire de Maggas pour les handicapés	27 681	-	27 681	-	-	-	-	-	-	27 681
Ecole primaire supérieure de garçons de Baqa'a (Jordanie)	5 159	-	5 159	-	-	-	1 678	-	1 678	3 481
Rénovation du Centre de formation professionnelle de Gaza	28 397	-	28 397	-	-	-	-	-	-	28 397
Lutte contre l'analphabétisme des femmes (République arabe syrienne)	-	-	-	-	-	-	-	1 351	1 351	(1 351)
Clinique ophtalmologique, Gaza	9 602	-	9 602	-	-	-	-	-	-	9 602
Construction d'une école à Yarmouk	19 746	-	19 746	-	-	-	-	-	-	19 746
Annexes de santé maternelle et infantile de Beach, de Musirat et de Khusa	30 000	-	30 000	-	-	-	-	-	-	30 000
Centre auxiliaire d'alimentation, ville de Gaza	17 270	-	17 270	-	-	-	-	-	-	17 270
Formation en langue anglaise, Gaza	-	-	-	-	-	-	-	14 024	14 024	(14 024)
Projet de rattrapage scolaire (Jordanie)	6 551	-	6 551	-	-	-	2 134	-	2 134	4 417
Etude de marché - Broderie palestinienne	-	-	-	-	-	-	-	15 077	15 077	(15 077)
Centre pour les activités féminines, Saka	18 749	-	18 749	-	-	-	-	-	-	18 749
Ecole d'Arabbieh, Rive occidentale	-	-	-	-	-	-	15 274	2 527	17 801	(17 801)
Bourses d'études universitaires (Suisse)	165 067	-	165 067	2 500	-	1 900	-	-	4 400	160 667
Dispensaire de Jarash, construction	98 918	-	98 918	-	-	-	-	-	-	98 918
Projet communautaire de Jarash (Jordanie)	-	-	-	-	-	-	-	11 983	11 983	(11 983)
Administrateur auxiliaire (Japon)	53 683	-	53 683	-	-	-	-	-	-	53 683
Administrateur auxiliaire (PNUD)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrateur auxiliaire (Suède)	6 036	-	6 036	-	-	-	-	-	-	6 036
Projet communautaire de Suf (Jordanie)	-	-	-	-	-	-	-	11 361	11 361	(11 361)
Ecole de Sur Baher, Rive occidentale	634 910	-	634 910	-	-	-	15 318	-	15 318	619 592
Centre d'apprentissage (couture) de Chatila (Liban)	6 388	-	6 388	-	-	-	-	-	-	6 388
Centre d'apprentissage (couture) du camp d'Askar, Rive occidentale	2 896	-	2 896	-	-	-	-	-	-	2 896
Total partiel	3 482 782	-	3 482 782	119 106	-	2 874	70 046	691 200	883 226	2 599 556

ETAT VIII (suite)

Projet	Liquidité	Charges payées d'avance	Total, Actif	Somme à payer	Réserves pour engagements non réglés	Réserves pour reports	Réserves pour produits en transit	Somme à verser au Fonds général	Total, Passif	Solde des fonds au 31 déc. 1989
PROJETS FINANCIÉS AU MOYEN DU FONDS GÉNÉRAL										
Ecole primaire supérieure de garçons de Marks	675 000	-	675 000	-	-	-	-	-	-	675 000
Ecole primaire supérieure de filles de Souf	600 000	-	600 000	-	-	-	-	-	-	600 000
Nouveau bureau de zone en République arabe syrienne	-	-	-	-	-	-	-	2	2	(2)
Ecole de Muzairib en République arabe syrienne	-	-	-	-	-	-	-	56 866	56 866	(56 866)
Ecole de Wadi Beec en Jordanie	505 354	-	505 354	-	-	-	-	-	-	505 354
Ecole de Naqqas en Jordanie	391 596	-	391 596	-	-	-	-	-	-	391 596
Transfert du Centre de perfectionnement pédagogique au centre de formation d'Aman	177 455	-	177 455	-	-	-	-	-	-	177 455
Construction destinée à permettre d'éviter l'organisation de trois séries de cours (République arabe syrienne)	73 416	-	73 416	-	-	-	-	-	-	73 416
Construction destinée à permettre d'éviter l'organisation de trois séries de cours (Bureau de zone, Jordanie)	31 492	-	31 492	15 762	-	-	-	-	15 762	15 730
Construction destinée à permettre d'éviter l'organisation de trois séries de cours, Rivo occidentale	63 662	-	63 662	-	-	-	-	-	-	63 662
Construction d'une école primaire supérieure de filles, Baqa'a	858 792	-	858 792	-	-	-	-	-	-	858 792
Construction destinée à permettre d'éviter l'organisation de trois séries de cours, Gaza	285 946	-	285 946	-	-	-	-	-	-	285 946
Total partiel	3 662 713	-	3 662 713	15 762	-	-	-	56 868	72 630	3 590 083
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES ÉCOLES										
Écoles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cantines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	10 428 108	25 517	10 453 625	334 766	2 309 734	13 311	290 980	8 663 897	11 612 668	(1 159 043)

Tableau 7

FONDS DESTINES A DES PROJETS

Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Donateur	Observations	Monnaie locale		Dollars des Etats-Unis		
		Contributions annoncées	Contributions reçues	Contributions annoncées	Contributions non réglées	Recettes anticipées
ACTIVITES CONTINUES FINANCIERES						
<u>Gouvernements</u>						
Danemark	Centre de formation de Ramallah	2 625 000	2 625 000	2 625 000	-	2 625 000
	Centre de formation de Ramallah - troisième trimestre	830 737	830 737	830 737	-	830 737
Italie	Centre de formation professionnelle de Gaza	1 797 190	1 797 190	1 797 190	-	1 797 190
Total, gouvernements				5 252 927	-	5 252 927
<u>Organisations intergouvernementales</u>						
Communauté européenne	Programme d'alimentation d'appoint	4 730 000	-	-	4 730 000	4 730 000
Total, organisations intergouvernementales				-	4 730 000	4 730 000
<u>Organisations non gouvernementales</u>						
ARAMCO	Bourses d'études universitaires	58 500	58 500	58 500	-	58 500
Conseil des Eglises du Proche-Orient	Clinique dentaire mobile (Jordanie)	25 000	13 355	13 355	11 645	25 000
	Unité dentaire, polyclinique d'Amman	18 600	12 111	12 111	6 489	18 600
Mission pontificale	Centre de Gaza pour les aveugles	80 000	80 000	80 000	-	80 000
	Solde au 1er janvier 1989 - Centre de Gaza pour les aveugles	40 000	40 000	40 000	-	40 000
Ridda Barnen	Equipe sanitaire mobile, Gaza	73 748	73 748	73 748	-	73 748
Total, organisations non gouvernementales				277 714	18 134	295 848
<u>Autres sources</u>						
Divers donateurs, Jakarta	Quatre donateurs - Centre de Gaza pour les aveugles	2 000	-	2 000	-	2 000
Krbeo, Mme Eva Marie	Centre de Gaza pour les aveugles	1 239	1 239	1 239	-	1 239
Nachbauer, A.	Centre de Gaza pour les aveugles	606	606	606	-	606
Total, autres sources				3 845	-	3 845
Total, activités continues financées				5 534 486	4 748 134	10 282 620
PROJETS D'EQUIPEMENT ET PROJETS SPECIAUX						
<u>Gouvernements</u>						
Allemagne, République fédérale d'	Projets d'assainissement	201 005	201 005	201 005	-	201 005
	intéressés reçus sur les placements	20 517	20 517	20 517	-	20 517

Tableau 7 (suite)

Donateur	Observations	Monnaie locale		Dollars des Etats-Unis		
		Contributions annoncées	Contributions reçues	Contributions annoncées	Contributions non régies	Recettes anticipées
Australie	Construction d'écoles	434 650	434 650	434 650	-	434 650
Chine	Dons en espèces pour l'achat de fournitures - Beqa'a	50 003	50 003	50 003	-	50 003
	Construction de l'école primaire de Beqa'a	616 883	616 883	616 883	-	616 883
Finlande	Centre sanitaire de la ville de Gaza	200 000	200 000	48 101	-	48 101
Japon	Administrateur auxiliaire	53 846	53 846	53 846	-	53 846
	Deuxième année de traitement de l'administrateur auxiliaire	56 000	56 000	56 000	-	56 000
Suède	Administrateur auxiliaire	48 901	48 901	48 901	-	48 901
Suisse	Dons en espèces pour le programme de scolarisation de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	300 000	300 000	181 818	-	181 818
Total, gouvernements				1 721 724	-	1 721 724
Organisations intergouvernementales						
AGFUND	Construction d'écoles	749 000	-	-	749 000	749 000
	Solde au 1er janvier 1989	4 000	-	-	4 000	4 000
	Solde au 1er janvier 1989	391 805	348 742	348 742	43 063	391 805
	Solde au 1er janvier 1989	29 000	-	-	29 000	29 000
	Solde au 1er janvier 1989	224 600	166 000	166 000	58 600	224 600
	Solde au 1er janvier 1989	58 500	58 500	58 500	-	58 500
	Solde au 1er janvier 1989	58 500	58 500	58 500	-	58 500
	Solde au 1er janvier 1989	496 000	100 000	100 000	396 000	496 000
Communauté européenne	Solde au 1er janvier 1989	751 875	232 468	232 468	519 407	751 875
	Intérêts perçus sur les montants ci-dessus	1 660	1 660	1 660	-	1 660
Total, organisations intergouvernementales				965 870	1 799 070	2 764 940
Organismes des Nations Unies						
PMUD	Administrateur auxiliaire	49 950	49 950	49 950	-	49 950
Total, organismes des Nations Unies				49 950	-	49 950

Tableau 7 (suite)

Donateur	Observations	Monnaie locale		Dollars des Etats-Unis		
		Contributions annoncées	Contributions reçues	Contributions annoncées	Recettes anticipées	
Organisations non gouvernementales						
Australian Care for refugees (AUSCARE)	Programme de rattrapage	39 400	-	-	39 400	39 400
Coopération au service du développement	Projets d'activités rémunératrices	28 040	28 040	28 040	-	28 040
	Projets d'activités rémunératrices	31 440	31 440	31 440	-	31 440
	Solde au 1er janvier 1989	22 500	-	-	22 500	22 500
Conseil danois des réfugiés	Centre sanitaire de Jarash	135 000	135 000	135 000	-	135 000
Deutsche Stiftung	Construction du Centre des femmes de Khan Younis	22 222	7 692	7 692	14 530	22 222
Nonnont Central Committee	Centre communautaire pour les handicapés, Camp de Huan (Jordanie)	14 976	14 976	14 976	-	14 976
Fédération nationale des associations japonaises pour l'Unesco	Programme d'alphabetisation (République arabe syrienne)	3 497	2 240	2 240	1 257	3 497
Conseil des Eglises du Proche-Orient	Spécialistes, Baqa'a	24 600	17 054	17 054	7 546	24 600
	Adduction d'eau et égouts	13 000	-	-	13 000	13 000
	Construction d'une salle de conférence pour le séminaire sur l'éducation	15 927	15 927	15 927	-	15 927
Conseil norvégien des réfugiés	Centre communautaire de Waqqas	40 000	25 000	25 000	15 000	40 000
Ronds de l'OPEP	Solde au 1er janvier 1989	42 807	-	-	42 807	42 807
	Solde au 1er janvier 1989	10 435	-	-	10 435	10 435
	Solde au 1er janvier 1989	30 000	30 000	30 000	-	30 000
OXFAM	Centre communautaire de Jarash	19 612	13 312	13 312	6 300	19 612
OXFAM	Projet communautaire de Suf (Jordanie)	21 246	14 422	14 422	6 824	21 246
Save the Children Fund	Solde au 1er janvier 1989	12 000	12 000	12 000	-	12 000
Total, organisations non gouvernementales				347 103	179 599	526 702
Autres sources						
DIAKONIA (Suède)	Centre communautaire de Baqa'a pour les handicapés (Jordanie)	13 000	-	-	13 000	13 000
Comité d'organisation de la soirée dansante de la Journée des Nations Unies	Centre communautaire de Waqqas, pour les personnes handicapées (Jordanie)	2 681	2 681	2 681	-	2 681
Saben, Sheikh I.	Construction et équipement d'écoles	932 320	-	-	932 320	932 320
Total, autres sources				2 681	945 320	948 001
Total, projets d'équipement et projets spéciaux				3 087 320	2 923 989	6 011 317

Tableau 8

ACTIVITES CONTINUES FINANCIERES

Rapport sur les contributions en nature au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Donateur	Nature de la contribution	Contributions		Contributions	
		annoncées (En monnaie locale)	reçues	reçues à recevoir	Revenus escomptés (En dollars des Etats-Unis)
<u>Gouvernements</u>					
Suisse	Lait entier (300 tonnes)	1 939 000	1 686 206	252 794	1 939 000
Suisse	Frais de transport	91 429	91 429	-	91 429
Total, gouvernements			1 777 635	252 794	2 030 429
<u>Organisations intergouvernementales</u>					
Communauté européenne	Dentrées alimentaires	6 432 530	3 189 390	3 243 140	6 432 530
	Solde au 1er janvier 1989	4 677 632	4 677 632	0	4 677 632
Total, organisations intergouvernementales			7 867 022	3 243 140	11 110 162
Total, activités continues financées, tableau 8			9 644 657	3 495 934	13 140 591
Total, activités continues financées, tableaux 7 et 8			15 179 143	6 244 068	23 423 211

ETAT IX

SECOURS D'URGENCE AU LIBAN (FONDS A USAGE NON SPECIFIE)

Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		En espèces	En nature	Total
RECETTES				
-	Gouvernements (tableau 10)	-	2 258 537	2 258 537
566 618	Organisations intergouvernementales	-	-	-
800 193	Organisations non gouvernementales (tableau 10)	-	1 762	1 762
-		2 969 995	-	2 969 995
<u>1 366 811</u>	Fonds général	<u>2 969 995</u>	<u>2 260 299</u>	<u>5 230 294</u>
DEPENSES				
73 997	Denrées alimentaires	2 654 868	2 258 537	4 913 405
1 051 319	Services d'urgence	1 248 338	-	1 248 338
509 521	Dépenses de personnel	660 426	-	660 426
418 466	Véhicules et frais de fonctionnement	129 882	-	129 882
697 026	Services sanitaires	94 116	1 762	95 878
2 555 984	Réparation de routes et d'abris	204 144	-	204 144
580 211	Réparation d'installations de l'Office	45 218	-	45 218
-	Construction	523 061	-	523 061
-	Equipement	283 965	-	283 965
-	Services de transport et de fret	703 328	-	703 328
<u>5 886 524</u>		<u>6 547 346</u>	<u>2 260 299</u>	<u>8 807 645</u>
<u>(4 519 713)</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>(3 577 351)</u>	<u>-</u>	<u>(3 577 351)</u>

ETAT X

SECOURS D'URGENCE AU LIBAN (FONDS A USAGE NON SPECIFIE)

Actif et passif au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		1989
	ACTIF	
2 268 727	Disponible en banque	116 397
<u>2 268 727</u>		<u>116 397</u>
	PASSIF	
101 376	Sommes à payer	1 412
-	Provision pour marchandises en transit	114 985
		<u>116 397</u>
	SOLDE DU FONDS	
2 167 351	Solde au 1er janvier 1988	2 167 351
	Ajustements divers	1 410 000
		<u>3 577 351</u>
	Excédent des recettes sur les dépenses	(3 557 351)
-	Solde au 31 décembre 1989	-
<u>2 268 727</u>		<u>116 397</u>

ETAT XI

SECOURS D'URGENCE AU LIBAN (ENSEMBLE DES FOND)

Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Projet	Solde du Fonds au 1er Janv. 1989	Contributions		Total partiel	Dépenses		Ajustements	Solde du Fonds au 31 déc. 1989
		En espèces	En nature		En espèces	En nature		
Secours d'urgence au Liban	2 167 351	-	2 260 299	4 427 650	6 547 346	2 260 299	4 379 995	-
Total partiel	2 167 351	-	2 260 299	4 427 650	6 547 346	2 260 299	4 379 995	-
Reconstruction du Liban	3 509 354	-	-	3 509 354	1 159 734	-	(1 410 000)	939 620
Réparation du camp de Chatila	-	1 600 000	-	1 600 000	709 291	-	-	890 709
Fonds destinés à Beyrouth-Ouest	-	-	-	-	192 624	-	-	(192 624)
Secours d'urgence en espèces:	-	273 894	-	273 894	-	-	-	273 894
Total partiel	3 509 354	1 873 894	-	5 383 248	2 061 649	-	(1 410 000)	1 911 599
Total	5 676 705	1 873 894	2 260 299	9 810 898	8 608 995	2 260 299	2 969 995	1 911 599

SECOURS D'URGENCE AU LIBAN (ENSEMBLE DES FONDS)

Actif et passif au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Projet	Encaisse	Montants réglés d'avance	Total	Sommes à payer	Provision pour engagements non réglés	Provision pour engagements reportés	Provision pour marchandises en transit	Recettes Perçues d'avance	Dû au Fonds général	Total passif	Solde du Fonds au 31 déc. 1989
Fonds pour les secours d'urgence au Liban	116 397	-	116 397	1 412	-	-	114 985	-	-	116 397	-
Total partiel	116 397	-	116 397	1 412	-	-	114 985	-	-	116 397	-
Reconstruction du Liban	1 072 797	-	1 072 797	113 177	-	-	-	-	-	133 177	939 620
Réparation du camp de Chatila	915 598	-	915 598	24 889	-	-	-	-	-	24 889	890 709
Fonds destinés à Beyrouth-Ouest	-	-	-	23 595	-	-	-	-	169 029	192 624	(192 624)
Assistance d'urgence en espèces	273 894	-	273 894	-	-	-	-	-	-	-	273 894
Total partiel	2 262 289	-	2 262 289	181 661	-	-	-	-	169 029	350 690	1 911 599
Total	2 378 686	-	2 378 686	183 073	-	-	114 985	-	169 029	467 087	1 911 599

Tableau 9

SECOURS D'URGENCE AU LIBAN

Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Donateur	Nature de la contribution	Contributions annoncées (En monnaie locale)	Versements reçus (En dollars des Etats-Unis)	Versements à recevoir	Revenus escomptés
<u>Gouvernements</u>					
Allemagne, République fédérale d'	Contribution au titre de 1990	273 894	273 894	-	273 894
Italie		750 000	-	750 000	750 000
Total, gouvernements		273 894	273 894	750 000	1 023 894
<u>Autres sources</u>					
Palestine	Réparation du camp de Chatila	800 000	800 000	-	800 000
	Acompte sur un montant de 3 millions de dollars destiné à la reconstruction du camp de Chatila	800 000	800 000	-	800 000
Total, autres sources		1 600 000	1 600 000	-	1 600 000
Total, tableau 9		1 873 894	1 873 894	750 000	2 623 894

Tableau 10

SECOURS D'URGENCE AU LIBAN

Rapport sur les contributions en nature au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Donateur	Nature de la contribution	Contributions reçues		Contributions reçues	Contributions à recevoir	Revenus escomptés
		(En monnaie locale)	(En dollars E.-U.)			
Gouvernements						
Autriche	Denrées alimentaires	200 000	200 000	200 000	-	200 000
Egypte	Denrées alimentaires	1 024	1 024	1 024	-	1 024
Italie	Denrées alimentaires	2 020 284	2 020 284	2 020 284	-	2 020 284
Tchécoslovaquie	Viande de boeuf en conserve et lait entier	19 428	19 428	19 428	-	19 428
Yougoslavie	Denrées alimentaires	9 389	9 389	9 389	-	9 389
	Farine, sucre et sardines	8 411	8 411	8 411	-	8 411
	Total, gouvernements			2 258 536		2 258 536
Autres sources						
	Aide médicale destinée aux Palestiniens	1 562	1 562	1 562	-	1 562
	Récapitulation, ONG	200	200	200	-	200
	Total, autres sources			1 762		1 762
	Total, secours d'urgence au Liban, tableau 10			2 260 298		2 260 298
	Total, secours d'urgence au Liban, tableaux 9 et 10			4 134 192		4 884 192

ETAT XIII

MESURES SPECIALES EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE
(FONDS A USAGE NON SPECIFIE)

Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		En espèces	En nature	Total
RECETTES				
(Paielements et livraisons effectués)				
17 768 268	Gouvernements (tableaux 11 et 12)	5 148 552	1 703 652	6 852 204
762 140	Organisations intergouvernementales (tableaux 11 et 12)	-	451 215	451 215
88 000	Organismes des Nations Unies (tableaux 11 et 12)	56 264	-	56 264
-	Organisations non gouvernementales (tableaux 11 et 12)	4 000	586 703	590 703
2 274 301	Autres sources (tableaux 11 et 12)	10 250 576	9 636	10 260 212
	Fonds général	4 735 860	-	4 735 860
<u>20 892 709</u>	Total	<u>20 195 252</u>	<u>2 751 206</u>	<u>22 946 458</u>
DEPENSES				
7 850 028	Denrées alimentaires	9 893 725	2 714 202	12 607 927
1 812 221	Fournitures médicales	392 258	37 004	429 262
1 824 375	Matériel	724 594	-	724 594
638 271	Hospitalisation	1 263 134	-	1 263 134
570 854	Frêt et manutention	1 115 866	-	1 115 866
142 232	Enseignement	228 176	-	228 176
1 179 454	Services communs)	1 997 451	-	1 997 451
-	Dépenses de personnel)	1 911 673	-	1 911 673
-	Construction	271 182	-	271 182
<u>14 017 435</u>		<u>17 798 059</u>	<u>2 751 206</u>	<u>20 549 265</u>
<u>6 875 274</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>2 397 193</u>	<u>-</u>	<u>2 397 193</u>

ETAT XIV

MESURES SPECIALES EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE
(FONDS A USAGE NON SPECIFIE)

Actif et passif au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		1989
ACTIF		
7 577 822	Disponible en banque	11 719 992
-	Paiements effectués d'avance	1 951
<u>7 577 822</u>		<u>11 721 943</u>
PASSIF ET RESERVE		
-	Passif	-
702 548	Sommes à payer	460 840
-	Réserve pour engagements	202 120
-	Réserve pour marchandises en transit	940 398
<u>702 548</u>		<u>1 603 358</u>
SOLDE DU FOND		
6 875 274	Solde au 1er janvier 1989	6 875 274
	<u>A ajouter</u> : Ajustements	846 118
	<u>A déduire</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>2 397 193</u>
<u>7 577 822</u>		
	Solde au 31 décembre 1989	<u>10 118 585</u>
		<u>11 721 943</u>

ETAT XV

MESURES SPECIALES EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE (ENSEMBLE DES FONDS)

Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Projet	Solde du Fonds au 1er Janv. 1989		Contributions		Total partiel	Dépenses		Ajustements divers	Solde du Fonds au 31 déc. 1989
	En espèces	En nature	En espèces	En nature		En espèces	En nature		
Mesures spéciales en faveur du territoire occupé	6 875 275	15 459 392	2 751 206	18 210 598	25 085 873	17 798 059	2 751 206	5 581 977	10 118 585
Autres projets à Gaza	350 017	1 024 857	-	1 024 857	1 374 874	244 062	-	-	1 130 812
Hôpital Al-Ahli, Gaza (Etats-Unis)	-	300 000	-	300 000	300 000	165 726	-	-	134 274
Fournitures médicales d'urgence (Etats-Unis)	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	804 884	-	-	1 195 116
Pharmacie principale de campagne, Rive occidentale (Etats-Unis)	-	350 000	-	350 000	350 000	9 656	-	-	340 344
Fonctionnaire chargé des réfugiés et programmes de santé	-	1 350 000	-	1 350 000	1 350 000	1 318 750	-	-	31 250
Denrées alimentaires (Jamahiriya arabe libyenne)	-	390 000	-	390 000	390 000	390 456	-	-	(438)
Physiothérapeute, Rive occidentale	-	4 000	-	4 000	4 000	-	-	-	4 000
Distribution de rations d'urgence, Gaza	-	223 464	-	223 464	223 464	-	-	-	223 464
Distribution d'urgence de lait, Gaza	-	234 637	-	234 637	234 637	-	-	-	234 637
Service d'un anesthésiste à l'hôpital Qalqilia, Rive occidentale	-	5 294	-	5 294	5 294	1 098	-	-	4 196
Total partiel	350 017	5 882 252	-	5 882 252	6 232 269	2 934 614	-	-	3 297 655
Total	7 225 292	21 341 644	2 751 206	24 092 850	31 318 142	20 732 673	2 751 206	5 581 977	13 416 240

ETAT XVI

MESURES SPECIALES EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE (ENSEMBLE DES FONDOS)

Actif et passif au 31 décembre 1989

(En dollars des Etat-Unis)

Projet	Encaisse	Paiements effectués d'avance	Total	Sommes à recevoir	Réserve pour engagements non réglés	Réserve pour engagements reportés	Réserve pour marchandises en transit	A payer au Fonds au général	Total passif	Solde du Fonds au 31 déc. 1989
Mesures spéciales en faveur du territoire occupé	11 719 992	1 951	11 721 943	460 840	202 120	-	940 398	-	1 603 358	10 118 585
Autres projets à Gaza	1 184 239	-	1 184 239	53 427	-	-	-	-	53 427	1 130 812
Hôpital Al-Abli, Gaza (Etats-Unis)	134 274	-	134 274	-	-	-	-	-	-	134 274
Fournitures médicales d'urgence (Etats-Unis)	1 487 635	-	1 487 635	2 358	7 282	-	282 879	-	292 519	1 195 116
Pharmacie principale de campagne, Rive occidentale (Etats-Unis)	347 895	-	347 895	-	-	-	7 551	-	7 551	340 344
Fonctionnaire chargé des réfugiés et programmes de santé	31 250	-	31 250	-	-	-	-	-	-	31 250
Denrées alimentaires (Jarahiriya arabe Libyenne)	-	-	0	-	-	-	-	438	438	(438)
Physiothérapeute, Rive occidentale	4 000	-	4 000	-	-	-	-	-	-	4 000
Distribution de rations d'urgence, Gaza	223 464	-	223 464	-	-	-	-	-	-	223 464
Distribution d'urgence de lait, Gaza	234 637	-	234 637	-	-	-	-	-	-	234 637
Service d'un anesthésiste à l'hôpital Qalqilia, Rive occidentale	4 196	-	4 196	-	-	-	-	-	-	4 196
Total partiel	3 651 590	-	3 651 590	55 785	7 282	-	290 430	438	953 935	3 297 655
Total	15 371 582	1 951	15 373 533	516 625	209 402	-	1 230 828	430	1 957 293	13 416 240

Tableau 11

MESURES SPECIALES EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE

Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Donateur	Nature de la contribution	Contributions annoncées (En monnaie locale)	Contributions reçues	Contributions reçues	Montants à recevoir (En dollars E.-U.)	Revenus escomptés
FONDS A USAGE NON SPECIFIE						
<u>Gouvernements</u>						
Autriche		144 928	144 928	144 928	-	144 928
France		1 000 000	1 000 000	160 000	-	160 000
	Solde au 1er janvier 1989	54 664	54 664	54 664	-	54 664
Italie		1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000
Japan		4 070 400	4 070 400	4 070 400	-	4 070 400
		2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000
Koweït		500 000	500 000	500 000	-	500 000
Norvège		1 500 000	1 500 000	216 763	-	216 763
		1 797	1 797	1 797		1 797
Total, gouvernements				5 148 552	3 500 000	8 648 552
<u>Organismes des Nations Unies</u>						
UNICEF	Programme de physiothérapie	56 264	56 264	56 264	-	56 264
Total, organismes des Nations Unies				56 264	-	56 264
<u>Autres sources</u>						
Diakonia (Suède)		175 000	-	-	28 363	28 363
Société islamique internationale		500 000	500 000	500 000	-	500 000
Banque islamique de développement		1 054 180	1 054 180	1 054 180	-	1 054 180
Comité mixte jordano-palestinien		178 571	178 571	178 571	-	178 571
Divers	Donations diverses	21 261	21 261	21 261	-	21 261
Palestine		500 000	500 000	500 000	-	500 000
Palestine		3 600 000	3 600 000	3 600 000	-	3 600 000
Palestine	60 % pour Gaza et 40 % pour la Rive occidentale	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
Palestine	acompte sur la contribution annoncée de 3 millions de dollars	2 200 000	2 200 000	2 200 000	-	2 200 000

Tableau 11 (suite)

Donateur	Nature de la contribution	Contributions	Contributions	Contributions	Montants à	Revenus
		annoncées (En monnaie locale)	reçues (En monnaie locale)	reçues (En dollars E.-U.)	recevoir (En dollars E.-U.)	encastrés
Croissant-Rouge, Qatar		200 000	200 000	200 000	-	200 000
Union étudiante, Amérique		564	564	564	-	564
Total, autres sources				10 254 576	28 363	10 282 939
Total, mesures spéciales en faveur du territoire occupé, fonds à usage non spécifié, tableau 11				15 459 392	3 528 363	18 987 755
<u>Gouvernements</u>						
Allemagne, République fédérale d',	420 000 000 DM pour 1990	234 637	234 637	234 637	-	234 637
	400 000 000 DM pour 1990	223 464	223 464	223 464	-	223 464
Etats-Unis d'Amérique	Solde au 1er janvier 1989	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
	Hôpital Al-Ahli, Gaza	300 000	300 000	300 000	-	300 000
	Pharmacie centrale, Jérusalem	350 000	350 000	350 000	-	350 000
	Services d'urgence	700 000	700 000	700 000	-	700 000
	Acompte sur le second versement de 1 million de dollars	650 000	650 000	650 000	-	650 000
Jamahiriya arabe libyenne	Acompte sur la contribution annoncée de 1 million de dollars	390 000	390 000	390 000	-	390 000
Total, gouvernements				4 848 101	-	4 848 101
<u>Organisations non gouvernementales</u>						
Médecins sans frontières	Physiothérapeute	4 000	4 000	4 000	-	4 000
Palestine (Gaza)	Enseignants contractuels	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
	Intérêts bancaires sur le point ci-dessus	24 857	-	24 857	-	24 857
Comité Zakah, Rive occidentale	Hôpital Qalqilia	5 294	5 294	5 294	-	5 294
Total, organisations non gouvernementales				1 034 151	-	1 034 151
Total, ensemble des fonds, tableau 11			5 882 252	-	5 882 252	

Tableau 12

MESURES SPECIALES EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE

Rapport sur les contributions en nature au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Donateur	Nature de la contribution	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	Revenus
		annoncées	reçues	reçues	À recevoir	escomptés
		(En monnaie locale)			(En dollars des Etats-Unis)	
FONDS A USAGE NON SPECIFIE						
<u>Gouvernements</u>						
Allemagne, République fédérale d'	Ambulances Volkswagen (2)	66 000	-	-	39 521	39 521
Autriche	Farine (750 tonnes)	225 000	-	-	225 000	225 000
Espagne	Dénrées alimentaires et savon pour la Rive occidentale	2 795	-	-	2 795	2 795
Grèce	Farine (1 002,40 tonnes)	1 065 340	325 880	325 880	739 460	1 065 340
	Solde au 1er janvier 1989	69 695	34 086	34 086	35 609	69 695
Italie	Riz (14 tonnes) pour Gaza	7 616	7 616	7 616	-	7 616
Maroc	Dénrées alimentaires	3 500 000	1 052 570	1 052 570	2 447 430	3 500 000
Pakistan	Solde au 1er janvier 1989	283 500	283 500	283 500	-	283 500
	Dénrées alimentaires	5 960	-	-	5 960	5 960
Total, gouvernements				1 703 652	3 495 775	5 199 716
<u>Organisations intergouvernementales</u>						
Communauté européenne	Solde au 1er janvier 1989	22 400	22 400	22 400	-	22 400
	Solde au 1er janvier 1989	44 500	44 500	44 500	-	44 500
	Solde au 1er janvier 1989	62 334	62 334	62 334	-	62 334
	Solde au 1er janvier 1989	45 636	45 636	45 636	-	45 636
	Solde au 1er janvier 1989	262 858	262 858	262 858	-	262 858
	Solde au 1er janvier 1989	13 487	13 487	13 487	-	13 487
	Solde au 1er janvier 1989	92 056	-	-	92 056	92 056
	Solde au 1er janvier 1989	121 000	-	-	121 000	121 000
	Solde au 1er janvier 1989	2 945	-	-	2 945	2 945
	Total, organisations intergouvernementales				451 215	216 001
<u>Organisations non gouvernementales</u>						
Austrian Arab People	Matériel médical et chirurgical	3 546	3 546	3 546	-	3 546
DANCHURCH	Matériel hospitalier	3 811	3 811	3 811	-	3 811
Croix-Rouge (RDA)	Fournitures médicales	258	258	258	-	258
Fédération des syndicats italiens	Fournitures médicales	9 200	9 200	9 200	-	9 200
Croissant-Rouge (Egypte)	Dénrées alimentaires (427 tonnes)	193 414	193 414	193 414	-	193 414
	Dénrées alimentaires (430 tonnes)	239 688	-	-	239 688	239 688
	Dénrées alimentaires et vêtements (425 tonnes)	256 342	-	-	256 342	256 342
	Fournitures médicales (41 500 kg)	10 000	-	-	3 861	3 861
	Dénrées alimentaires et couvertures (510,8 tonnes)	306 381	-	-	306 381	306 381

Tableau 12 (suite)

Donateur	Nature de la contribution	Contributions	Contributions	Contributions	Contributions	Revenus
		annoncées	reçues	reçues	à recevoir	encastrés
		(En monnaie locale)		(En dollar. des Etats-Unis)		
Croissant-Rouge (Turquie)	Denrées alimentaires (700 tonnes)	336 689	336 689	336 689	-	336 689
Croissant-Rouge (Bulgarie)	Denrées alimentaires (13 tonnes)	29 785	29 785	29 785	-	29 785
Save the Children Fund	Matériel médical	3 600	-	-	3 600	3 600
United Holy Land Fund	Fournitures et matériel médical	10 000	10 000	10 000	-	10 000
Total, organisations non gouvernementales				586 703	809 872	1 396 575
<u>Autres sources</u>						
Landeskrankenhaus Feldkirchen	Fournitures médicales	450	450	450	-	450
Medico International	Générateurs d'occasion (15)	7 186	7 186	7 186	-	7 186
Divers	Appareils respiratoires	2 000	2 000	2 000	-	2 000
Total, autres sources				9 636	-	9 636
Total, mesures spéciales en faveur du territoire occupé, Fonds à usage non spécifié (tableau 12)				2 751 206	4 521 648	7 272 854
Total, mesures spéciales en faveur du territoire occupé, Fonds à usage non spécifié (tableaux 11 et 12)				18 210 598	8 050 011	26 260 609

STAT XVII
PROGRAMME ELARGI D'ASSISTANCE EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE
Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989
(En dollars des Etats-Unis)

Projet	Solde au 1er janvier 1989	Contributions		Total partiel	Dépenses		Ajustements	Solde au 31 décembre 1989
		En espèces	Total		En espèces	Total		
Programme élargi d'assistance - Administration et fonds non alloués	7 872 894	59 700	59 700	7 932 594	294 137	294 137	(7 999 181)	(360 724)
Assistance médicale d'urgence	-	-	-	-	293 049	293 049	-	(293 049)
Aménagement de locaux scolaires et installations médicales à Gaza et sur la Rive occidentale	137 090	-	-	137 090	82 168	82 168	-	54 922
Construction d'écoles - 1983	386 993	-	-	386 993	6 982	6 982	(41 788)	338 233
Centre d'activités pour les femmes de Khan Younis (RPA)	-	-	-	-	-	-	12 385	12 385
Centre d'activités pour les femmes de Khan Younis (Deutsche Stiftung)	-	-	-	-	-	-	7 692	7 692
Construction d'un centre communautaire, Camp de Dheisheh	250 000	-	-	250 000	-	-	(250 000)	-
Services d'un gynécologue - hôpital de Qalqilia	-	15 000	15 000	15 000	6 060	6 060	-	8 940
Fournitures de soins de santé, Gaza et Rive occidentale	-	-	-	-	480 794	480 794	934 430	453 636
Dépense	-	-	-	-	383 467	383 467	3 695 750	3 312 283
Mécanisation de l'enlèvement des ordures, Gaza	-	-	-	-	144 193	144 193	1 765	(142 428)
Physiothérapie et rééducation, Camp de Balata	-	56 000	56 000	56 000	-	-	(1 765)	54 235
Santé et éducation 1989, Fonds libyen	-	-	-	-	15 820	15 820	1 000 000	984 180
Centre communautaire, Dheisheh	-	-	-	-	53 277	53 277	250 000	196 723
Fonds Mainichi d'assistance sociale, Gaza et Rive occidentale	-	37 784	37 784	37 784	21 308	21 308	-	16 476
Centre de Gaza pour les non-entendants	-	8 000	8 000	8 000	-	-	-	8 000
Service de réparation des abris (Koweït)	-	-	-	-	13 611	13 611	1 374 000	1 360 389
Service de réparation des abris (Italie)	-	-	-	-	36 270	36 270	-	(36 270)
Dépenses de personnel (Japon)	-	2 900 000	2 900 000	2 900 000	573 601	573 601	-	2 326 399
Latrines scolaires (RPA)	-	716 004	716 004	716 004	2 500	2 500	-	713 504
Projets de la Jamahiriya stable libyenne, Gaza et Rive occidentale	-	610 000	610 000	610 000	70 233	70 233	-	539 767
Bourse d'études, AQFUND	-	-	-	-	58 004	58 004	-	(58 004)
Entreposage, Gaza	725 000	-	-	725 000	-	-	-	725 000
Entreposage, Gaza (Suède)	-	1 533 860	1 533 860	1 533 260	-	-	-	1 533 860
Total partiel	1 499 083	5 876 648	5 876 648	7 375 731	2 241 337	2 241 337	6 982 466	12 116 863
Total	9 371 977	5 936 348	5 936 348	15 308 325	2 535 474	2 535 474	(1 016 712)	11 756 139

ETAT XVIII

PROGRAMME ELARGI D'ASSISTANCE EN FAVEUR DU TERRITOIRE OCCUPE

Actif et passif au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

Projet	Encaisse	Charges payées d'avance	Total	Sommes à payer	Réserve pour marchandises en transit	Sommes à verser au Fonds général	Total passif	Solde au 31 décembre 1989
Programme élargi d'assistance								
- Administration et fonds non alloués	-	-	-	1 031	4 567	355 126	360 724	(360 724)
Assistance médicale d'urgence	-	-	-	-	12 192	280 857	293 049	(293 049)
Aménagement des installations scolaires et médicales à Gaza et sur la Rive occidentale	60 583	-	60 583	943	4 718	-	5 661	54 922
Construction d'écoles - 1983	342 434	-	342 434	1 000	3 211	-	4 211	338 223
Centre d'activités pour les femmes de Khan Younis (RFA)	12 385	-	12 385	-	-	-	-	12 385
Centre d'activités pour les femmes de Khan Younis (Deutsche Stiftung)	7 692	-	7 692	-	-	-	-	7 692
Construction d'un centre communautaire, Camp de Dheishh	-	-	-	-	-	-	-	-
Services d'un gynécologue - hôpital de Qalqilia	9 842	-	9 842	-	902	-	902	8 940
Fournitures de soins de santé, Gaza et Rive occidentale	519 130	-	519 130	-	65 494	-	65 494	453 636
Dispensaire	3 379 894	-	3 379 894	28 253	39 358	-	67 611	3 312 283
Mécanisation de l'enlèvement des ordures, Gaza	1 765	-	1 765	-	144 193	-	144 193	(142 428)
Physiothérapie et rééducation, Camp de Balata	54 235	-	54 235	-	-	-	-	54 235
Santé et éducation 1989, Fonds libyen	991 042	-	991 042	-	6 862	-	6 862	984 180
Centre communautaire, Dheishh	196 723	-	196 723	-	-	-	-	196 723
Fonds Mainichi d'assistance sociale, Gaza et Rive occidentale	16 851	-	16 851	375	-	-	375	16 476
Centre de Gaza pour les non-entendants	8 000	-	8 000	-	-	-	-	8 000
Service de réparation des abris (Koweït)	1 361 655	-	1 361 655	1 266	-	-	1 266	1 360 389
Service de réparation des abris (Italie)	-	-	-	-	-	36 270	36 270	(36 270)
Dépenses de personnel (Japon)	2 648 541	-	2 648 541	9 829	312 313	-	322 142	2 326 399
Latrines scolaires (RFA)	713 504	-	713 504	-	-	-	-	713 504
Projets de la Jamahiriya arabe libyenne, Gaza et Rive occidentale	606 656	-	606 656	-	66 889	-	66 889	539 767
Bourse d'études, ACP/IRD	-	-	-	363	-	57 641	58 004	(58 004)
Entreposage, Gaza	725 000	-	725 000	-	-	-	-	725 000
Entreposage, Gaza (Subde)	1 533 860	-	1 533 860	-	-	-	-	1 533 860
Total partiel	13 189 792	-	13 189 792	43 029	656 132	374 768	1 072 429	12 116 863
Total	13 189 792	-	13 189 792	43 060	660 699	729 894	1 433 653	11 756 139

Tableau 13

PROGRAMME ÉLARGI D'ASSISTANCE

Rapport sur les contributions en espèces au 31 décembre 1989

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Nature de la contribution	Contributions		Contributions		Revenu escompté
		Montants annoncés	Montants versés	Montants versés	Montants à recevoir	
		(En monnaie locale)		(En dollars des États-Unis)		
<u>Gouvernements</u>						
Allemagne, République fédérale d'		701 087	701 087	701 087	-	701 087
		1 040 779	0	0	623 221	623 221
		14 917	14 917	14 917	-	14 917
Danemark	Construction d'un pavillon à l'hôpital d'Al-Ahli, Gaza	459 242	-	-	459 242	459 242
Italie	Amélioration des soins de santé	1 608 070	-	-	1 608 070	1 608 070
		9 250 000	-	-	9 250 000	9 250 000
Jamahiriya arabe libyenne	En paiement partiel d'une annonce de contribution de 1 million de dollars	610 000	610 000	610 000	-	610 000
Japon		2 900 000	2 900 000	2 900 000	-	2 900 000
Royaume-Uni		50 000	-	-	50 000	50 000
Suède		1 533 860	1 533 860	1 533 860	-	1 533 860
Total, gouvernements				5 759 864	11 991 333	17 751 197
<u>Organisations intergouvernementales</u>						
Communauté européenne	Skips	120 000	-	-	144 578	144 578
	Deux chirurgiens orthopédistes	8 977	-	-	8 977	8 977
	Équipement destiné à l'hôpital d'Al-Ahli	12 192	-	-	12 192	12 192
	Frais d'hospitalisation	271 879	-	-	271 879	271 879
	Physiothérapie	56 000	56 000	56 000	0	56 000
Total, organisations intergouvernementales				56 000	437 626	493 626
<u>Organismes des Nations Unies</u>						
PMUD	Administrateur adjoint	59 700	59 700	59 700	-	59 700
Total, organismes des Nations Unies				59 700	-	59 700
<u>Organisations non gouvernementales</u>						
Comité de bienfaisance de Qalqilia	Hôpital de Qalqilia	50 000	15 000	15 000	35 000	50 000
Total, organisations non gouvernementales				15 000	35 000	50 000
<u>Autres sources</u>						
CCIL-Reggio Emilia	Programme en faveur des femmes de Favara	8 000	8 000	8 000	-	8 000
Mainichi Shinbun		37 784	37 784	37 784	-	37 784
Total, autres sources				45 784	-	45 784
Total, programme élargi d'assistance, tableau 13				5 936 348	12 463 959	59 700
Total général				251 209 417	56 417 908	307 627 325

ETAT XIX

CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL REGIONAL

Compte de répartition des recettes pour l'exercice
terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		1989
48 283 119	Solde au 1er janvier	35 641 902
	<u>A déduire :</u>	
47 956 121	Intérêts crédités aux comptes des participants en activité	34 701 639
326 998	Solde	940 263
	<u>A ajouter :</u>	
38 164 678	Revenu net des placements (tableau 14)	38 998 749
	<u>A déduire :</u>	
713 914	Dépenses générales d'administration	259 053
37 450 764		38 739 696
	<u>A déduire :</u>	
15 934	Dépenses d'administration du système de prêts	8 486
37 434 830	Revenu net	38 731 210
37 761 828	Total partiel	39 671 473
	<u>A déduire :</u>	
2 119 926	Intérêts versés sur les crédits ayant fait l'objet de retraits pendant l'exercice	1 516 437
35 641 902	Solde au 31 décembre	38 155 036

Note : En 1988, les honoraires du curateur, qui s'élevaient à un montant de 425 153 dollars, ont été inclus dans les dépenses générales d'administration.

ETAT XX

CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL REGIONAL

Excédent non réparti de l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		1989
2 318	Solde au 1er janvier	2 876
	A ajouter :	
558	Versements reçus des participants ayant été réintégrés	10
<u>2 876</u>		<u>2 886</u>
	A déduire :	
-	Versements aux participants ayant quitté l'Office	-
<u>2 876</u>	Solde au 31 décembre	<u>2 886</u>

ETAT XXI

CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL REGIONAL

Actif et passif au 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

1988		1989
ACTIF		
Placements :		
107 242 977	Worldinvest, Londres	128 214 917
107 901 177	Bankers Trust, Londres	116 270 487
114 983 300	Brinson Partners, Londres	127 163 281
113 097 896	Creditanstalt Bankverein, Vienne	124 606 450
3 662 032	Systeme de prêts	3 449 347
446 887 382		499 704 402
PASSIF		
Crédits des participants en activité :		
95 513 936	Crédits en dollars E.-U. (Gaza)	106 638 006
38 426 743	Crédits en dollars E.-U. (Liban)	40 352 414
	Crédits en dollars E.-U. (République arabe syrienne)	52 919 303
45 595 322	Crédits en dollars E.-U. (Rive occidentale)	65 729 700
59 838 540	Crédits en dinars jordaniens (Jordanie) 103 244 081 dinars jordaniens à un taux de change de 0,670	154 095 644
	Crédits en dinars jordaniens (siège, Amman) 2 186 983 dinars jordaniens à un taux de change de 0,670	3 264 155
2 922 467	Crédits en schillings autrichiens (siège, Vienne) 180 533 557 schillings autrichiens à un taux de change de 11,90	15 170 887
13 234 369		15 170 887
396 575 649		438 170 109

ETAT XXI (suite)

1988		1989
Crédits des retraités :		
4 248 874	Crédits en dollars E.-U. (Gaza)	7 864 949
421 857	Crédits en dollars E.-U. (Liban)	663 593
	Crédits en dollars E.-U.	
1 705 991	(République arabe syrienne)	2 720 770
	Crédits en dollars E.-U.	
2 335 705	(Rive occidentale)	4 091 723
	Crédits en dinars jordaniens (Jordanie)	
	854 822 739 dinars jordaniens à un	
687 885	taux de change de 0,670	1 275 855
	Crédits en dinars jordaniens (siège, Amman)	
	192 722 581 dinars jordaniens à un	
348 688	taux de change de 0,670	287 646
	Crédits en schillings autrichiens	
	(siège, Vienne)	
	28 290 194,66 schillings autrichiens	
1 943 120	autrichiens à un taux de change de 11,90	2 377 327
<hr/>		<hr/>
11 692 120		19 281 863
3 002 753	Crédits des anciens participants	4 075 043
(875)	Sommes à verser au Fonds général de l'Office	(40 303)
(27 043)	Solde des ajustements de change	59 848
	Excédent :	
35 641 902	Recettes à répartir (état XIX)	38 155 036
2 876	Excédent non réparti (état XX)	2 886
<hr/>		<hr/>
446 887 382		499 704 482
<hr/> <hr/>		<hr/> <hr/>

Tableau 14

CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL REGIONAL

Placements et revenu des placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989

(En dollars des Etats-Unis)

	Worldinvest, Londres	Bankers Trust, Londres	Brinson Partners, Londres	Creditanstalt Bankverein, Vienne	Système de prêts	Total
Placements au 1er janvier	107 242 977	107 901 177	114 983 300	113 097 896	3 662 032	446 887 382
A ajouter :						
Capitalisation pendant l'exercice	13 625 000	-	-	-	(101 382)	13 523 618
	120 867 977	107 901 177	114 983 300	113 097 896	3 560 650	460 411 000
Revenu brut des placements	7 653 310	8 511 114	12 333 080	11 663 149	(111 303)	40 049 350
A déduire :						
Honoraires des sociétés de gestion des placements	306 370	141 804	153 099	154 595	-	755 868
Revenu net des placements	7 346 940	8 369 310	12 179 981	11 508 554	(111 303)	39 293 482
Placements au 31 décembre	128 214 917	116 270 487	127 163 281	124 606 450	3 449 347	499 704 482
Rendement des placements	6,45	7,76	10,59	10,18	(3,35)	8,66
Montant total du revenu net des placements			39 293 482			
Moins honoraires du curateur			294 733			
Montant du revenu reporté sur le compte de répartition des recettes			38 998 749			
Rendement net des placements			8,60 %			

Tableau 14 (suite)

CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL REGIONAL

Répartition des placements au 31 décembre 1989

	Worldinvest, Londres	Bankers Trust, Londres	Brinson Partners, Londres	Creditanstalt Bankverein, Vienne	Système de prêts	Total
<u>Répartition des placements</u>						
<u>par monnaie</u>						
Dollars E.-D.	5,7	47,6	52,9	66,9	34,9	42,7
Livre sterling	36,8	5,9	2,9	3,2	0,0	12,5
Dollar canadien	10,4	15,5	0,0	11,8	0,0	9,2
Franc français	20,1	10,8	0,0	1,9	0,0	8,2
Deutsche mark	10,1	1,8	26,3	2,9	0,0	10,4
Yen japonais	0,0	9,6	12,9	0,0	0,0	5,5
Dollar australien	0,0	0,0	5,0	1,2	0,0	1,6
Schilling autrichien	0,0	0,0	0,0	5,6	3,4	1,4
Couronne suédoise	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,2
Couronne norvégienne	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,2
Couronne danoise	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,1
Unité de compte européenne (ECU)	0,0	3,6	0,0	1,9	0,0	1,3
Markkaa finlandais	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,1
Florin hollandais	16,9	4,6	0,0	1,6	0,0	5,8
Lire italienne	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,1
Dollar néo-zélandais	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,1
Dinar jordanien	0,0	0,0	0,0	0,0	46,5	0,3
Livre libanaise	0,0	0,0	0,0	0,0	13,5	0,1
Livre syrienne	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
<u>Répartition des placements</u>						
<u>selon l'échéance</u>						
Echéance d'un an au plus	6,9	12,9	10,9	30,3	36,1	15,3
Echéance d'un à 10 ans	93,1	87,1	89,1	69,7	63,5	84,7
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Annexe

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1. Récapitulation des principes comptables importants

- a) L'Office utilise un système de comptabilité par fonds qu'il applique aux fonds ou groupes de fonds suivants :
- i) Le Fonds général sert à couvrir les dépenses de fonctionnement inhérentes aux activités de base de l'Office, c'est-à-dire ses programmes ordinaires dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services de secours, ainsi que le coût des services d'exploitation et services communs, y compris la gestion et l'administration courante. Les contributions versées au Fonds général ne sont pas liées à une activité précise;
 - ii) Les fonds destinés à des projets relèvent de deux catégories : les activités continues financées et les projets d'équipement et projets spéciaux. La première catégorie regroupe les activités définies comme ayant une durée indéterminée et qui, en l'absence de contributions spéciales, doivent être financées par l'Office sur ses propres ressources. Elles sont traitées à peu près de la même manière que les activités relevant du Fonds général. La seconde catégorie comprend les fonds affectés aux projets de construction ou à d'autres projets d'équipement ou projets spéciaux qui ont généralement un caractère non renouvelable, comme l'achat de certains matériels. Les fonds relevant de cette seconde catégorie et destinés à couvrir les dépenses renouvelables relatives à des activités proposées par les donateurs au titre des ressources extrabudgétaires n'engagent en rien l'Office pour ce qui est de la poursuite de ces activités s'il cesse de recevoir des contributions à cet effet;
 - iii) Le Fonds pour les secours d'urgence au Liban a été créé en 1987 en vue d'alléger les souffrances que les réfugiés palestiniens endurent par suite des guerres des camps et, d'une manière générale, des troubles civils dans l'ensemble de cette zone d'opérations;
 - iv) Le Fonds pour les mesures spéciales en faveur du territoire occupé a été créé en 1988 en vue de financer des activités spéciales ayant pour but d'alléger les souffrances que les réfugiés palestiniens endurent par suite des troubles civils dans l'ensemble dans cette zone d'opérations;
 - v) Le Programme élargi d'assistance en faveur du territoire occupé a été lancé en 1988 en vue d'améliorer l'infrastructure destinée aux réfugiés palestiniens;
 - vi) La Caisse de prévoyance du personnel régional a été créée comme fonds de retraite pour le personnel régional à la cessation de service. L'Office comme le personnel lui-même cotisent à la Caisse.

Une contribution versée à des fins spéciales et acceptée en tant que telle, et qui est donc allouée aux fonds destinés à un projet précis, au Fonds pour les secours d'urgence au Liban ou au Fonds pour les mesures spéciales en faveur du territoire occupé, ne peut être transférée à un autre fonds sans le consentement du donateur. Il en va de même pour la Caisse de prévoyance, qui ne peut, en tout ou en partie, servir à d'autres fins que celles pour lesquelles elle a été créée.

En revanche, les contributions versées au Fonds général, sans restriction quant à leur utilisation, peuvent - si la situation financière le permet et le Commissaire général estime judicieux de le faire - servir à financer des projets pour lesquels on n'a pu obtenir de contributions spéciales. En pareil cas, une partie des contributions au Fonds général peut être virée aux fonds destinés à des projets. Le système de comptabilité par fonds appliqué par l'Office permet d'identifier intégralement les recettes et les dépenses par objet et d'établir une distinction complète de l'actif et du passif de chacun des fonds. Les contributions ou allocations aux fonds destinés à des projets sont versées à chaque fonds concerné, lequel constitue une entité financière et comptable séparée, dotée d'une comptabilité autonome à double entrée. Il est établi un état financier distinct par fonds;

b) Les recettes et l'actif au titre des contributions, soit 95 % du revenu total de l'Office, sont comptabilisés sur la base de la gestion. Les ressources de diverses origines - soit les intérêts bancaires, les gains de change et autres recettes accessoires - le sont sur la base de l'exercice. Il en est de même pour les dépenses et le passif de l'Office. Cette méthode est conforme à sa volonté de faire en sorte que sa comptabilité se fonde sur le principe de la continuité des opérations et repose essentiellement sur la prudence;

c) L'exercice financier de l'Office correspond à l'année civile;

d) Les comptes de l'Office sont tenus en dollars des Etats-Unis. Les opérations effectuées en d'autres monnaies sont converties en dollars des Etats-Unis au moment où elles ont lieu, au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU. A la fin de l'exercice financier, les éléments de l'actif et du passif en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont convertis en cette dernière monnaie au taux de change pratiqué à cette date pour les opérations de l'ONU. Les gains ou pertes de change sont ajoutés aux recettes ou déduits de celles-ci;

e) Les achats de tous les types de fournitures sont immédiatement imputés sur les dépenses lors de la réception et du paiement des marchandises. De ce fait, les stocks ne figurent à l'actif d'aucun fonds de l'Office. (Une exception est néanmoins faite pour les centres de production, pour la raison indiquée plus loin.) Bien que les stocks de l'Office ne soient pas assimilés à des éléments d'actif, il est tenu à jour des inventaires de ces stocks, qui font l'objet de contrôles rigoureux. Au 31 décembre 1989, la valeur approximative des stocks de l'Office, sur la base des coûts d'achats d'origine, s'établissait à 22,5 millions de dollars;

f) L'Office dispose de quatre centres de production, qui sont tous censés être financièrement autonomes. Le Centre d'imprimerie se trouve à Beyrouth et les trois autres (broderie, menuiserie et boulangerie) à Gaza. Jusqu'à la fin de 1987, ces centres relevaient du Fonds général. A compter de 1988, ils ont été constitués en projets distincts régis par une nouvelle série d'instructions (Budget Technical Instruction No 14) qui permettra à la direction de chaque centre de mieux en contrôler le fonctionnement et en évaluer les résultats. Ces fonctions d'évaluation imposent de comptabiliser les stocks disponibles. En conséquence, et par dérogation aux pratiques comptables de l'Office, les stocks figureront à l'actif dans les comptes des centres de production; leur valeur représente à peu près 1 % de l'ensemble des stocks de l'Office.

En 1989, les dépenses des centres de production et d'autosuffisance ont été imputées sur les services d'exécution. Elles l'étaient auparavant sur les services communs. Ce changement d'imputation a été jugé nécessaire compte tenu de la nature des services rendus par ces centres.

Réserve pour les indemnités à verser à la cessation de service et pour les dépenses de rapatriement

Une réserve est prévue dans le budget annuel pour les indemnités à la cessation de service et les primes de rapatriement à verser aux fonctionnaires qui quitteront l'Office au cours de l'exercice. Il n'a pas été créé de réserves au titre des cessations de service et des rapatriements devant intervenir lors d'exercices futurs, dans la mesure où les paiements correspondants devraient être couverts au moyen des recettes futures et des réserves d'exploitation.

Fonds général

Note 2. Sommes à recevoir (état III)

Les sommes à recevoir qui figurent dans l'état III ne comprennent pas un montant de 11 231 035 dollars réclamé à divers gouvernements au titre de dommages subis par les biens de l'Office car ces créances ne sont pas considérées comme de véritables sommes à recevoir et relèvent plutôt des comptes d'ordre. On doute que l'Office puisse recouvrer ces sommes et une provision correspondant à 100 % de ce montant a été prévue à la rubrique "Créances irrécouvrables".

Note 3. Réserve pour engagements non réglés (état III)

La réserve pour engagements non réglés est une réserve de fonds destinés à des postes prévus au budget qui ont fait l'objet d'une commande ou d'un contrat au plus tard à la fin de l'exercice, mais pour lesquels les biens ou les services n'ont pas encore été reçus. Ces postes, qui ont été imputés sur les dépenses de l'exercice en cours ou d'exercices antérieurs, se décomposent comme suit :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Exercice en cours	3 121 677
Exercices antérieurs	638 757
	<hr/>
	3 760 434
	<hr/> <hr/>

La réserve sera liquidée à mesure des décaissements correspondant à ces postes de dépense.

Note 4. Réserve pour les marchandises en transit (état III)

La réserve pour les marchandises en transit est une réserve destinée aux commandes passées avant la fin de l'exercice pour lesquelles les marchandises n'ont pas été livrées. En 1988, ces postes étaient imputés sur les sommes à payer.

Note 5. Réserve pour reports prospectifs (état III)

La réserve pour reports prospectifs est une réserve destinée aux postes que l'on a décidé d'imputer sur les dépenses de l'exercice en cours et qui, en 1988, étaient imputés sur la réserve pour engagements non réglés.

Note 6. Passif exigible

On peut considérer que l'Office a une dette exigible, d'un montant important mais impossible à déterminer, correspondant à certaines subventions réclamées par des gouvernements. En outre, le passif exigible de l'Office comprend un montant de 225 000 dollars à la suite d'un différend avec un fournisseur qui n'a pas encore été réglé.

Note 7. Biens de capital fixe

a) Les biens de capital fixe non indiqués dans l'état III (actif et passif) sont énumérés ci-après à leur coût initial :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Véhicules (non compris les véhicules comptabilisés non encore vendus)	11 551 683
Autre matériel	18 008 566
Terrains appartenant à l'Office	51 248
Bâtiments construits sur des terrains appartenant à l'Office	422 031
	<u>30 033 528</u>

b) L'Office ne jouit que du droit d'occupation des bâtiments (écoles, centres de formation, centres de distribution des rations, dispensaires, entrepôts et autres installations) qu'il a construits sur des terrains appartenant à des gouvernements ou cédés à bail par des propriétaires privés. Le coût total de la construction de ces bâtiments (y compris le financement des achats de terrains par les gouvernements des divers pays, dans certains cas, et les sommes à verser aux propriétaires de terrains loués) s'élevait à 70 131 414 dollars au 31 décembre 1989;

c) L'Office a également construit des logements pour les réfugiés moyennant un coût total de 11 662 204 dollars sur des terrains appartenant à des gouvernements ou à des particuliers. Le statut juridique de ces logements demeure indéterminé.

Caisse de prévoyance du personnel régional

Note 8. Crédits des participants en activité et des retraités (état XXI)

a) Les crédits des participants en activité et des retraités libellés en monnaies autres que le dollar des Etats Unis comprennent les ajustements de change pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989. Ces crédits se décomposent comme suit :

Dinar jordanien :	Plus 40,2 % - 30 530 956 dinars jordaniens à un taux de change de 0,670	45 568 592
Schilling autrichien :	Moins 5,2 % - 11 454 467 schillings autrichiens à un taux de change de 11,90	962 560

b) Un modeste solde créditeur de 59 848 dollars figure au compte "Ajustements de change";

c) En mai 1989, les crédits en dinars jordaniens des fonctionnaires de la Rive occidentale ont été convertis en dollars des Etats-Unis.

Note 9. Placements et revenu des placements (état XIX et tableau 14)

a) L'actif de la Caisse est confié dans une large mesure à des sociétés de gestion spécialisées qui en assurent le placement. Ces placements sont évalués au prix coûtant ou à la valeur en bourse, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Sur la base de ce principe, deux des portefeuilles de la Caisse de prévoyance sont évalués au prix coûtant et deux autres à la valeur en bourse, soit une valeur de 499 704 482 dollars. Toutefois, toutes les sociétés de gestion fondent leurs évaluations sur la valeur en bourse, auquel cas la valeur totale du portefeuille de la Caisse s'établissait à 503 812 597 dollars au 31 décembre 1989;

b) En raison des différences d'évaluation et de méthodes de comptabilité des honoraires dus aux sociétés de gestion, les chiffres relatifs aux placements en fin d'exercice figurant dans le tableau s'écartent des chiffres indiqués par les sociétés de gestion dans leurs rapports annuels. Pour des raisons analogues, les chiffres relatifs au revenu des placements du portefeuille figurant dans le tableau 14 diffèrent de ceux qui ont été fournis par les sociétés de gestion;

c) Le système de prêts, qui permet aux participants à la Caisse de prévoyance de contracter des emprunts auprès de la Caisse, constitue une autre forme d'investissement. Le taux d'intérêt appliqué à ces prêts comprend un point de pourcentage qui doit permettre de couvrir les frais de gestion du système de prêts. Les coûts pour cette année se sont élevés à un total de 8 486 dollars;

d) Depuis la fin de l'exercice, le marché obligataire mondial a connu une forte baisse. De ce fait, au 31 mars 1990, le portefeuille de la Caisse de prévoyance avait perdu 8,5 millions de dollars de sa valeur par rapport au 31 décembre 1990.

Note 10. Cotisations et financement (état XXI et tableau 14)

Le montant net des fonds confiés aux sociétés de gestion et des fonds destinés au système de prêts s'est élevé à 13 523 618 dollars. Ce montant représente essentiellement la différence entre la totalité des cotisations reçues de l'Office et des participants et les paiements faits par l'Office pour le compte de la Caisse de prévoyance. Les corrélations entre ces chiffres ressortent des calculs suivants :

Cotisations reçues pendant l'exercice 31 269 537

A déduire :

Liquidation de droits, moins virements,
versements en capital et reprises de
participation 4 162 097

27 107 440

A ajouter :

Sommes restant dues au Fonds général au
1er janvier 1989 875

27 108 315

A déduire :

Paiements effectués par le Fonds général
pendant l'exercice 13 625 000

13 483 315

A déduire :

Fonds nets confiés aux sociétés de gestion
et destinés au système de prêts prélevés sur
le Fonds général pendant l'exercice 13 523 618

Sommes restant dues pour le Fonds général au
1er décembre 1989 40 303

40 303

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购买联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
